

UN MANDAT
C'EST AUSSI IMPORTANT
QU'UN TESTAMENT

INFORMEZ-VOUS
AUPRÈS DE VOTRE NOTAIRE

QUERIN
MAZDA

1530, boul. Chénouard
Chénouard, Lével 688-4787

Aujourd'hui



S 6 BASEBALL

Dennis Martinez croit que les Expos ne trouvent pas le chemin du championnat parce que Buck Rodgers «n'a pas l'instinct du tueur» même s'il est «un bon gérant».

A 5 DROITS DE LA PERSONNE

La commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu refuse l'accès à une classe régulière à un déficient intellectuel, faisant fi de la Commission des droits de la personne.

B 3 LIBÉRIA

Des soldats gouvernementaux ont massacré 200 Libériens réfugiés dans une mission luthérienne de la capitale alors que les deux groupes rebelles risquent de s'entretuer.

B 4 CAMPEAU

Robert Campeau admet à l'assemblée des actionnaires que l'achat de Federated Stores était une erreur coûteuse, et dément qu'il veut devenir «le roi du Québec».



S 7 YANKEES

Le propriétaire des Yankees de New York, George Steinbrenner, accepte de céder ses actions dans l'entreprise après une rencontre avec le commissaire du baseball.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	C3 à C6
marchandises.....	C6-C7
emplois.....	C7-C8
automobiles.....	C8-C9
propositions d'affaires.....	B6
Arts et spectacles	
informations.....	A9 à A11
horaires.....	B12
Bandes dessinées.....	C6
Bridge.....	C7
Décès.....	C11
Economie.....	B4 à B11
Feuilleton.....	C5
Horoscope.....	C4
La mode.....	C1-C2
Le monde.....	B3
Mots croisés.....	C9
«Mot mystère».....	C8
Sports	
Réjean Tremblay.....	5
Gilles Blanchard.....	4

Les négociations s'enlisent à Oka

La question des observateurs étrangers semble créer des difficultés

SUZANNE COLPRON et BRUNO BISSON

Les Mohawks ont refusé, hier, de poursuivre les négociations territoriales sur la base des garanties offertes par le ministre délégué aux Affaires autochtones, John Caccia, en vue du démantèlement des barricades de Kanesatake et de Kahnawake.

Pour la deuxième fois en deux semaines, les deux parties ne sont pas parvenues à s'entendre pour reprendre les discussions. Les Mohawks soutiennent, d'une

part, que les trois conditions qu'ils ont posées samedi n'ont pas été satisfaites, tandis que le ministre Caccia affirme avoir rempli sa part du contrat.

L'entente semble échouer principalement sur la présence d'observateurs étrangers. Le porte-parole du Longhouse, Maurice Gabriel, a indiqué que les Mohawks n'avaient reçu aucune assurance de la Fédération internationale des droits de l'homme, selon laquelle cet organisme accepterait de participer à la commission de surveillance.

Composée de sept membres, cette commission verrait au contrôle et à la surveillance de toutes les étapes menant au retour à la normalité, au retrait des policiers de la Sûreté du Québec, et au démantèlement des barricades.

M. Joe Diome, porte-parole des Warriors de Kahnawake, a déclaré, pour sa part, que les Mohawks préféreraient une mission d'observateurs entièrement composée d'étrangers. M. Diome a estimé, de plus, que la proposition en sept points, présentée par M. Caccia, vendredi, ne contient pas

les garanties demandées par les Mohawks et qu'«elle n'est pas assez claire».

Les Mohawks ont fait savoir que des vivres ont été refoulés aux barrages policiers et que des aliments leur ont été remis en mauvais état. En outre, les policiers ont bloqué le passage de certaines personnes qu'ils avaient invitées à se rendre derrière les barricades, en dépit d'un avis préalable à la SQ.

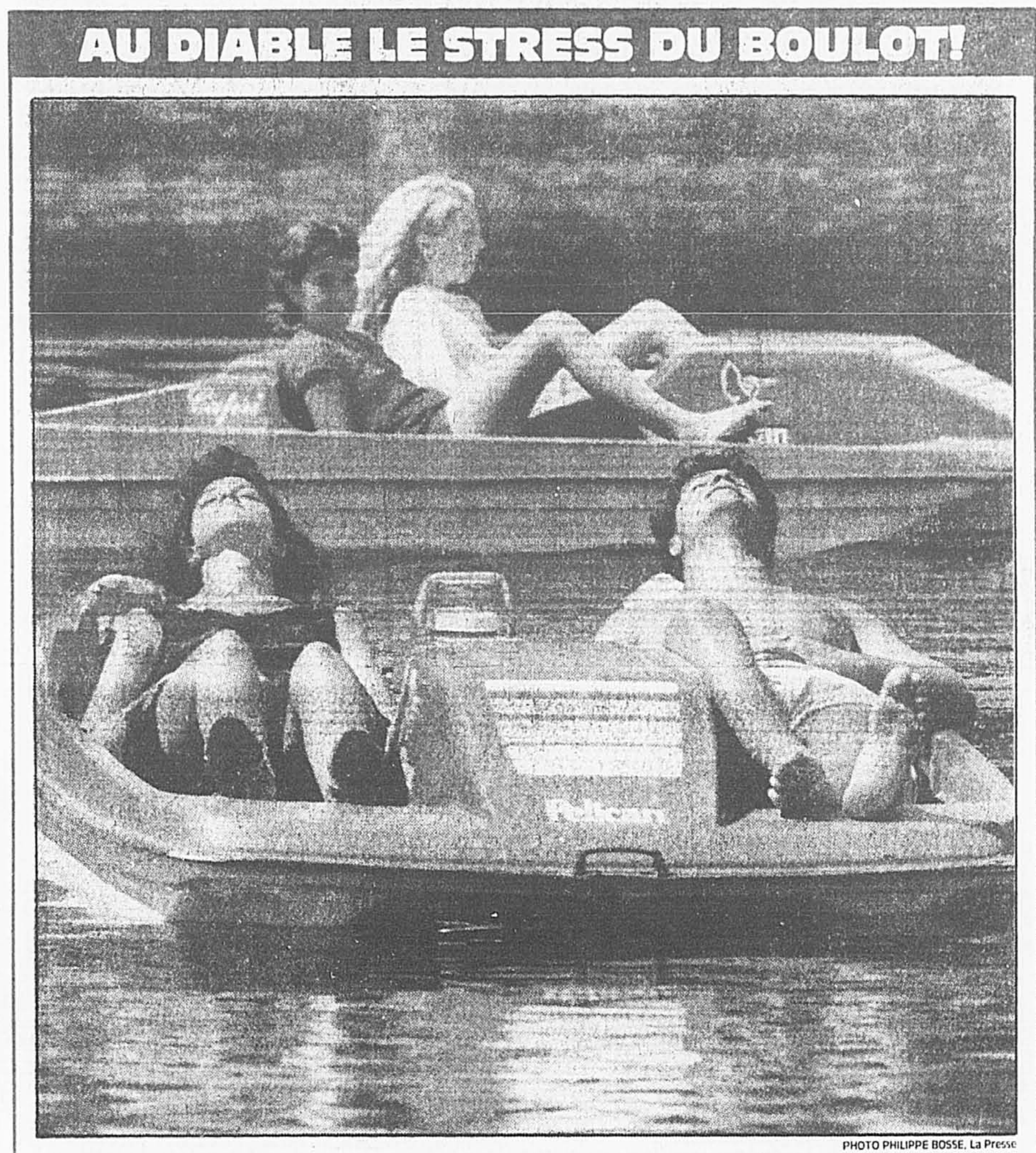
Un peu plus tôt dans la journée, le ministre Caccia avait renvoyé la balle dans le camp de la

nation mohawk de Kanesatake et de Kahnawake, en demandant une réponse claire à son offre du 27 juillet.

Les conditions que les Mohawks ont posées à la reprise des discussions ont été remplies au cours de la fin de semaine, a-t-il indiqué dans un communiqué transmis hier à l'avocat James O'Reilly et au secrétaire de la nation mohawk, M. Konwaneratahi Deer.

Quant au secrétaire de la Fédération internationale des droits

VOIR MOHAWKS EN A2



Ah, l'été!... À l'abri du boulot, du stress, de la frénésie urbaine... mais au centre de l'île de Montréal! Cette photographie a été croquée hier après-midi au lac des Castors du mont Royal. Il y a ceux qui pédalent, Sonia Palmieri et Luigi Vinci, de Saint-Leonard, et il y a ceux qui s'en tiennent au minimum: Elizabeth Wainwright, d'Angleterre, et Robin Baldwin, d'Ottawa.

PHOTO PHILIPPE BOSSE, La Presse

Bourassa répond à Mulroney: pas d'observateurs du Québec à Winnipeg

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le premier ministre Robert Bourassa refuse de se rendre au Manitoba où se tiendra à compter du 13 août la conférence annuelle des premiers ministres.

Aucun observateur québécois ne participera non plus à cette rencontre, a précisé hier un porte-parole du bureau de M. Bourassa.

Le bureau du premier ministre Bourassa a par ailleurs fait savoir hier qu'il n'avait pas du tout l'intention de fixer les règles et l'ordre du jour des prochaines rencontres constitutionnelles.

«Nous avons indiqué clairement que dorénavant nous allons négocier des ententes bilatérales avec Ottawa, alors il n'est pas du tout de notre intention de fixer des rencontres constitutionnelles», a précisé le porte-parole, réagissant aux propos tenus ce week-end par le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney.

Ce dernier, de passage à Pointe-au-Pic, dans son comté de Charlevoix, avait tenu des propos assez durs à l'endroit du Québec en affirmant que c'est lui qui déciderait des rencontres futures et non le gouvernement du Québec.

C'est la première fois que le Québec ne participera à la rencontre annuelle des premiers ministres, une initiative de l'ancien premier ministre Jean Lesage.

Cette rencontre, qui se tiendra à Winnipeg cette année, a pour but de permettre aux premiers ministres des provinces de faire le point sur les différents dossiers préoccupants, y compris la question constitutionnelle.

VOIR BOURASSA EN A2
SUITE DES INFORMATIONS EN B1

Un collaborateur de Thatcher tué dans l'explosion de sa voiture

d'après Reuter et AFP
HANKHAM, Angleterre

Le député conservateur Ian Gow, fervent partisan du maintien de la présence britannique en Irlande du Nord, a été tué hier dans l'explosion de sa voiture alors qu'il montait dans le véhicule gare devant sa maison de Hankham, paisible village du sud-est de l'Angleterre, dans sa circonscription d'Eastbourne.

Selon la police, la bombe a explosé vers 8h30 locales et l'explosion a dénichée la voiture, réduite en un amas de ferraille, des débris jonchant la rue tout autour.

Proche collaborateur du premier ministre Margaret Thatcher, Gow, 53 ans, avait démissionné du cabinet en protestant contre la signature de l'accord anglo-irlandais de 1985, qui donnait à Dublin un droit de regard sur les affaires de l'Ulster.

Comme les dirigeants unionistes James Molyneux et le révérend Ian Paisley, Gow rejetait l'intervention d'une «puissance étrangère» (la République d'Irlande) dans l'administration de la province.

Farouche partisan de la cause unioniste à Westminister, il présidait la Commission parlementaire sur l'Irlande du Nord et était connu pour son franc-parler, ne mâchant pas ses mots pour fustiger la campagne terroriste de l'IRA et adoptant le mot d'ordre des loyalistes d'Ulster: «Pas de reddition» (*No Surrender*) et «Le terrorisme ne triomphera jamais».

VOIR DÉPUTÉ EN A2

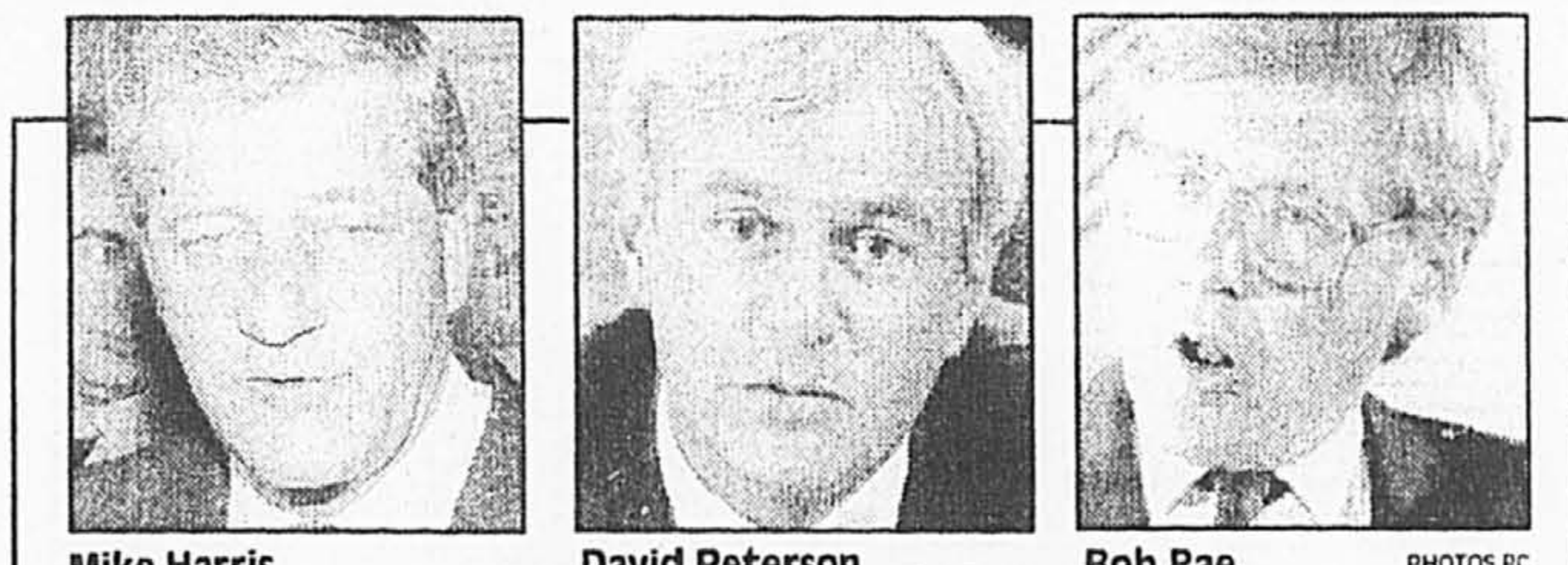
Trinidad: une entente serait intervenue

Reuter, AFP, UPI, AP et CP
PORT-OF-SPAIN

Le Premier ministre de Trinidad et Tobago, M. Ray Robinson, a annoncé hier soir être parvenu à un accord avec les rebelles qui le détiennent prisonnier depuis vendredi avec plusieurs de ses ministres au siège du parlement à Port of Spain, selon l'Agence caribbe de presse (CANAL).

Interrogée au téléphone par l'AFP de Washington, la CANA, basée à la Barbade, a indiqué avoir appris cette information de son correspondant à Port-of-Spain. Selon la même source, M. Robinson, s'exprimant par téléphone depuis l'intérieur du parlement, a déclaré qu'un accord

VOIR TRINIDAD EN A2



Mike Harris David Peterson Bob Rae PHOTOS PC

Les Ontariens appelés aux urnes le 6 septembre

Presse Canadienne
TORONTO

Le premier ministre ontarien David Peterson a confirmé la rumeur d'élections qui courait, en annonçant hier un scrutin provincial pour le jeudi 6 septembre, trois ans à peine après la victoire du Parti libéral qu'il dirige.

La campagne électorale est déclenchée

au moment où les partis d'opposition sont le moins en mesure de y faire face, estiment des experts politiques, qui prédisent que néo-démocrates et conservateurs n'auront pas le temps, d'ici l'échéance du 6 septembre, de bâtir le rapport de forces dont ils ont besoin pour lutter à armes égales contre la puissante machine libérale.

La campagne du premier ministre Peterson

VOIR ONTARIO EN A2

VANCOUVER

* 2 vols hebdomadaires directs, soit le jeudi et le lundi. Vol aller et retour

Vol aller simple 249\$

399\$* plus taxes

Minimum de séjour 4 jours, maximum 1 an

LES AILES DE L'OUEST

* CES VOLS OPÈRENT DURANT TOUTE L'ANNÉE

Los Angeles

Vol aller-retour Plus taxes

429\$

Vol aller simple à partir de 199\$

LES AILES DE L'OUEST

* Nombre de places limité

HAWAII

Incluant avion, hôtel et transferts

2 semaines à partir de

1149\$ plus taxes

HAWAII TOURS

HAITI

Départ tous les dimanches à partir de

359\$

HAITI TOURS

Consultez les brochures disponibles chez votre agent de voyages.

SUITE DE LA UNE

MOHAWKS

Les négociations s'enlisent à Oka

de l'homme, M. Jean-Claude Fouque, en mission au Québec depuis une semaine, il a bel et bien accepté de participer à la commission de surveillance, dont la création a été proposée par Québec vendredi.

« Tous les éléments sont en place pour en arriver d'ici peu à une conclusion pacifique », a affirmé le ministre en entrevue à *La Presse*.

« J'ai facilité la présence d'observateurs internationaux aux négociations. Je suis même prêt à transiger avec toutes les personnes désignées par les Mohawks pour prendre part aux discussions. »

Retournera-t-il derrière les barrières? « Je ne crois pas que c'est une bonne idée. J'ai plutôt suggéré aux Mohawks de les rencontrer sur le terrain de l'abbaye cistercienne des moines d'Oka. Je crois encore que l'offre du gouvernement est susceptible de rallier tous les représentants de la nation mohawk. »

Dans son offre globale du 27 juillet, le ministre promettait aux Mohawks de Kanesatake et de Kahnawake le retrait complet des forces policières en échange du dépôt des armes par les insurgés et de leur retrait des barricades. La question de l'amnistie judiciaire pour les Warriors ne faisait pas partie de la proposition.

Départ de Martin

De son côté, le grand chef du Conseil bande, George Martin, a quitté Kanesatake précipitamment, hier, pour se réfugier à Montréal.

Ce départ a coïncidé avec la mise en circulation d'une pétition demandant au gouvernement fédéral de déposer le chef Martin et son conseil et d'établir une nouvelle procédure d'élection dans cet établissement indien.

En règle générale, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ne négocie qu'avec les conseils de bandes des réserves, seule autorité reconnue par le gouvernement. Toutefois, le départ du chef Martin ne devrait pas perturber le déroulement des négociations pour mettre fin à la crise d'Oka puisque depuis le 12 juillet, le ministre Claciacia négocie directement avec la faction traditionnelle Longhouse.

Tout au cours de la crise d'Oka, le conseil du chef Martin a d'ailleurs paru isolé et n'a joué qu'un rôle négligeable dans les négociations.

Selon un Mohawk de Kanesatake, c'est une résolution votée par le conseil dimanche, dissociant ce dernier des négociations en cours, qui a mis le feu aux poudres à Oka.

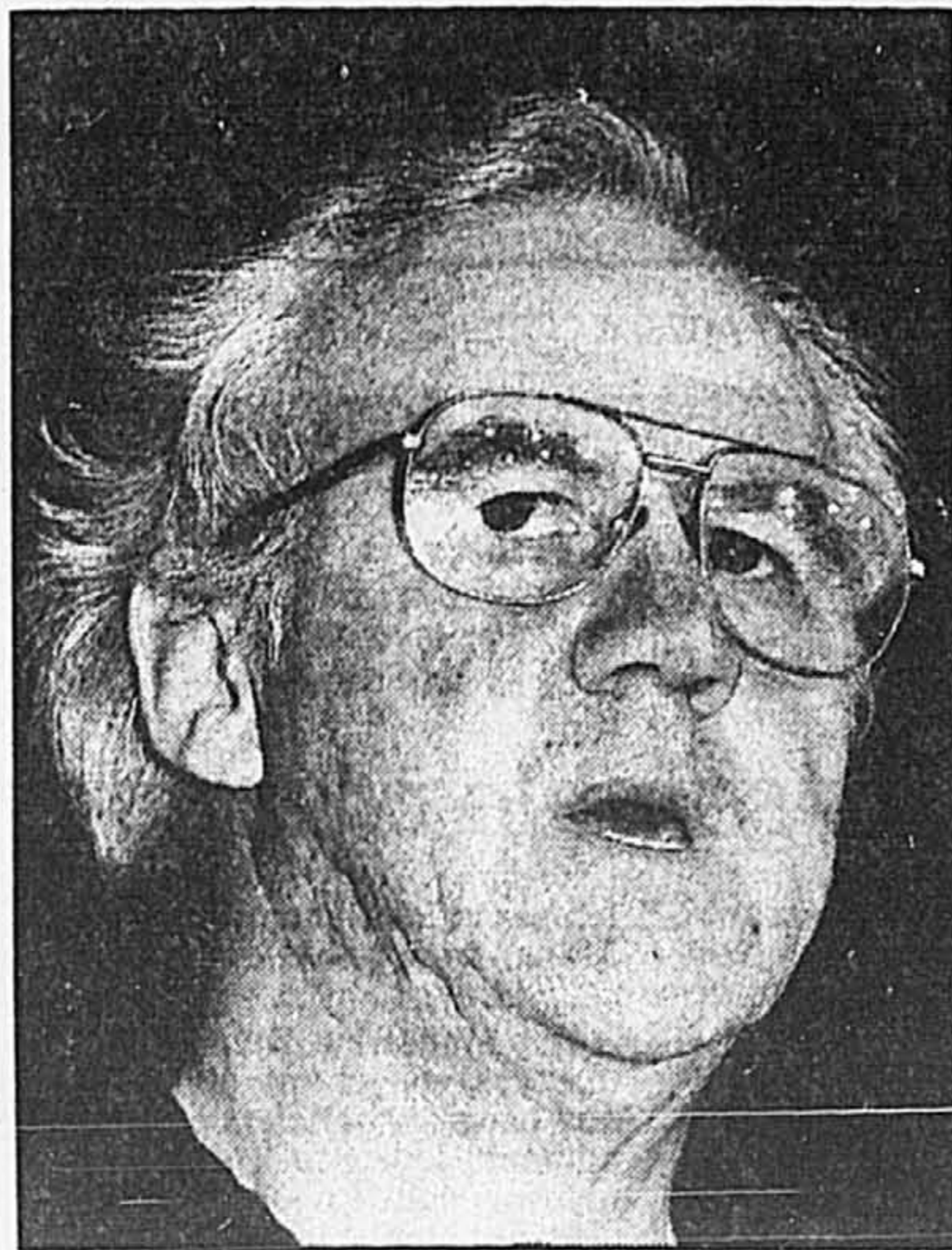
Le chef Martin, contesté depuis son élection en janvier dernier, aurait donc quitté Kanesatake tôt hier matin sans avertir la quarantaine d'employés du conseil et du centre communautaire du village indien. Ces derniers se sont butés hier à des portes closes. Même le petit casse-croûte sans but lucratif, Ed's Place, dont les profits servent à financer des programmes d'éducation est fermé.

En fin d'après-midi hier, M. Claciacia a rencontré le chef Martin et son procureur, Me Jacques Lacaille, à son bureau de Montréal. Selon lui, M. Martin doit retourner à Kanesatake aujourd'hui.

La justice des Blancs

Pendant ce temps, deux Mohawks d'Oka ont échoué hier, en Cour supérieure, dans leur tentative de faire lever les barrières routières de la Sûreté du Québec.

Invoquant le mandat de la police de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi, le juge John



Les deux porte-parole du comité de négociations des Mohawks, Joe Diome et Maurice Gabriel.

Gomery a refusé d'émettre une injonction provisoire. Le requérant Ronald Bonspille a indiqué qu'il s'agissait là d'un autre cas où les Indiens ont été maltraités par la « justice blanche ».

Deux autres Indiens tenteront bientôt d'obtenir la permission d'exercer un recours collectif pour les pertes financières causées par le siège policier qui dure à Oka depuis maintenant 20 jours.

Par ailleurs, le maire d'Oka, Jean Ouellette, recommandera ce soir, lors d'une réunion du conseil municipal, la vente au gouvernement fédéral du terrain qui devait servir à l'agrandissement du golf actuel. L'offre d'Ottawa pour les terrains payés 90 000 \$ par la ville la semaine dernière pourrait s'élever à 3 millions \$.

M. Jean-Claude Fouque doit aussi rendre public son rapport sur les événements de Kanesatake et de Kahnawake et le soumettre ensuite à la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies. Des membres de la Commission des droits de la personne du Québec entendent également faire une visite à Oka.

BOURASSA

Bourassa répond à Mulroney: pas d'observateurs du Québec à Winnipeg

Cette année, tous les observateurs s'entendent pour dire que l'échec complet des négociations constitutionnelles sera au cœur des préoccupations des participants à la rencontre, d'autant plus que le gouvernement fédéral s'appête à relancer le débat avec une nouvelle commission d'enquête que pourrait diriger le ministre Joe Clark, selon les rumeurs qui circulent à Ottawa.

Pendant ce temps, aucune décision n'est encore prise à Québec concernant la tenue de la commission parlementaire élargie qui doit permettre de définir l'avenir politique.

Le premier ministre et le chef de l'opposition péquiste n'ont pas encore trouvé le candidat idéal pour diriger cette commission. MM. Bourassa et Parizeau commentent régulièrement la crise des autochtones qui se déroule dans la région de Montréal, mais la question constitutionnelle ne semble pas préoccuper les deux hommes pour le moment.

« Nous ne sommes pas en retard, précise le porte-parole du premier ministre Bourassa. Nous avons dit que les travaux débutteraient à l'automne, alors nous avons le temps. La question des

Mohawks est très préoccupante pour le moment. »

Au sujet de la commission parlementaire, l'Assemblée nationale devrait siéger exceptionnellement en août pour permettre l'adoption d'une loi. Rien n'est encore décidé à ce sujet. □

ONTARIO

Les Ontariens appelés aux urnes le 6 septembre

septembre a connu un démarrage plutôt mouvementé, quand un message de l'organisation Greenpeace a interrompu la conférence de presse télévisée que donnait en direct M. Peterson en déposant devant lui une valise d'où sortait un retentissant message enregistré fustigeant la performance de son gouvernement en matière de protection de l'environnement. Le message demandait des comptes au gouvernement sur des questions comme l'énergie nucléaire et l'incinération des déchets.

« Ce sera une campagne fort intéressante », a laissé tomber M. Peterson, riant nerveusement, une fois le militant retourné à son siège.

M. Peterson a justifié sa décision de convoquer une élection avant le délai de quatre ans traditionnellement respecté par les gouvernements majoritaires, en affirmant qu'il lui fallait un nouveau mandat pour s'attaquer aux problèmes qu'affronte la province.

Stratégie

Mais les politologues y voient d'autres motivations, outre la vulnérabilité des deux principaux partis d'opposition. Un sondage effectué plus tôt au cours du mois a révélé que le gouvernement jouissait de l'appui de 50 pour cent des électeurs ayant fait leur choix.

Plusieurs craignent notamment que le ralentissement économique qui a freiné la croissance en Ontario ne s'accroisse encore l'an prochain, ce qui pourrait nuire à la popularité des libéraux, tout comme l'entrée en vigueur, au début de l'an prochain, de la taxe fédérale contestée sur les produits et services.

Autres raisons, les conservateurs sont lourdement endettés et leur leader est pratiquement inconnu, la preuve reliée au scandale Patricia Starr ne sera pas entendue devant les tribunaux avant la fin de l'année ou en 1991, et certains appréhendent une reprise des tensions linguistiques au pays, ce qui serait susceptible de nuire aux libéraux s'ils devaient faire campagne en 1991.

Le scrutin, dont le coût est évalué à 40 millions \$, se déroulera quatre jours à peine avant le troisième anniversaire de la victoire majoritaire du gouvernement, le 10 septembre 1987, quand 48

pour cent des six millions d'électeurs de la province avaient appuyé les libéraux.

À l'ajournement des travaux de l'Assemblée législative pour la période estivale, les libéraux détenaient 93 sièges, le Nouveau Parti démocratique 19 et les conservateurs 17. Un siège est vacant.

Hier, les libéraux avaient déjà choisi 92 candidats, le NPD en avait sélectionné 56 et les Tories, 33. La date de fermeture des mises en nomination est le 23 août, deux semaines avant le scrutin. □

DÉPUTÉ

Un collaborateur de Thatcher tué dans l'explosion de sa voiture

L'attentat n'a pas été revendiqué, mais le chef de la brigade anti-terroriste et les dirigeants politiques l'ont immédiatement imputé à l'IRA, qui a intensifié sa campagne contre les intérêts britanniques civils et militaires.

Mme Thatcher, visiblement bouleversée, a déclaré à la presse sur le perron du 10 Downing Street que la mort de Gow était « une perte douloureuse » pour elle comme pour le pays. « L'an aurait été le premier à dire que les terroristes ne gagneront jamais. S'il pouvait me parler maintenant, il dirait qu'il faut mener cette bataille contre eux. C'est ce que nous ferons. »

Le chef de l'opposition travailliste, Neil Kinnock, a dit de son côté: « C'est une atrocité commise contre un homme dont le seul crime a été de dire ce qu'il pensait. »

Le secrétaire à l'Irlande du Nord, Peter Brooke, qui a lancé cette année une nouvelle initiative pour introduire une certaine autonomie dans la province, a déclaré: « Le meurtre est le premier et le dernier recours des terroristes et ils l'ont tué Ian Gow parce que c'était un homme politique démocratiquement élu qui disait ce qu'il pensait sans avoir peur et sans chercher son intérêt. »

Le premier ministre irlandais, Charles Haughey, a estimé que Gow était « un homme honorable très préoccupé par les problèmes d'Irlande du Nord. »

Les États-Unis ont condamné « ce meurtre insensé » et présenté leurs condoléances à la famille Gow. « Nous espérons que les responsables de cette attaque terroriste seront appréhendés et traduits en justice », a déclaré Richard Boucher, porte-parole au secrétariat d'Etat. « Les États-Unis continueront à oeuvrer avec le Royaume-Uni ainsi qu'avec d'autres nations dans la lutte contre le terrorisme international », a-t-il ajouté.

« Il s'agit d'un engin caractéristique de l'IRA », a déclaré George-Churchill Coleman, chef de la Brigade anti-terroriste, au cours d'une conférence de presse sur les lieux de l'attentat. Il a précisé que

la bombe, de forte puissance, devait peser deux kg et avait été placée sous le châssis de la voiture du côté du siège du conducteur.

Un porte-parole de la police a précisé que Gow était en vie lorsque les services d'urgence sont arrivés sur les lieux mais qu'il est décédé peu après. L'épouse de Gow, Jane, se trouvait chez elle au moment de l'attentat.

Ian Gow était l'une des personnalités les plus connues de la Chambre des communes. Il était toujours l'un des premiers à déplorer le recours à la violence à des fins politiques. La semaine dernière, il était apparu à la télévision pour dénoncer la mort d'une religieuse catholique et de trois policiers, tués par une mine en Irlande du Nord.

En mars 1979, un autre proche collaborateur de Thatcher, Airey Neave, alors porte-parole conservateur sur l'Irlande du Nord, avait été tué dans un attentat à la bombe revendiqué par l'IRA.

En assassinant Ian Gow, thatcheriste convaincu et avocat de la cause protestante en Ulster, l'IRA a porté son coup le plus spectaculaire contre la classe politique de Westminster depuis 1984, estimant les observateurs à Londres.

En termes de symbole politique, cette attaque s'inscrit dans le droit fil de l'attentat à la bombe contre le Grand Hôtel de Brighton (octobre 1984, cinq morts), pendant le Congrès annuel du Parti conservateur, qui visait Mme Thatcher et son cabinet.

Elle confirme le retour de l'IRA à une stratégie visant les politiciens conservateurs et les symboles de l'Establishment, parallèlement à ses cibles traditionnelles: policiers d'Ulster, soldats britanniques et paramilitaires loyalistes. Le 25 juin dernier, une bombe de l'IRA avait explosé dans un club tory très select de Londres. Il y a deux semaines, une charge explosive endommageait l'immeuble de la Bourse, en plein cœur de la City.

De par ses fonctions, et ses opinions, Ian Gow était une cible de prédilection pour les terroristes républicains. Son nom était sur une « liste noire » découverte en décembre 1988 dans une cache de l'IRA à Clapham, au sud de Londres. Il avait été averti par Scotland Yard, mais refusait d'être protégé.

Il n'était influent parmi les députés tories, Gow était le confident de Mme Thatcher, qu'il voyait tous les jours, et il était considéré par ses collègues comme « les yeux et les oreilles » du premier ministre dans le parti.

Il dénonçait régulièrement la mauvaise volonté de Dublin, systématique selon lui, à extraire les terroristes présumés de l'IRA vers la Grande-Bretagne.

Depuis le début de sa dernière offensive hors Ulster, en août 1988, l'IRA a revendiqué 17 attentats, dont deux depuis février dernier. Selon la branche anti-terroriste de Scotland Yard, l'organisation clandestine républicaine a introduit deux commandos sur le territoire anglais, constitués d'une dizaine d'activistes, peut-être moins.

En diversifiant ses tactiques et en menant « la guerre aux forces d'occupation de la Couronne » sur trois fronts — Ulster, Angleterre et le continent —, l'IRA veut créer un climat général de terreur et prendre par surprise les forces de sécurité, selon les commentateurs. □

TRINIDAD

Trinidad: une entente serait intervenue avant été conclue après de longues négociations avec les rebelles.

M. Robinson a indiqué qu'il s'attendait à ce que lui-même et les autres otages soient libérés « dès que les conditions seront remplies par le pays », a ajouté la CANA.

Les rebelles musulmans dirigés par Yasin Abu Bakr réclament des élections dans un délai de trois mois, la démission de M. Robinson et l'amnistie pour les rebelles.

Malgré cette annonce d'une en-

tente tardive, des affrontements opposaient en soirée, aux alentours des bâtiments de la télévision nationale, les forces de sécurité de l'archipel pétrolier des Antilles anglophones et les rebelles. Une annexe de la télévision était en feu. Selon le gouvernement, au moins six extrémistes ont été tués hier dans des échanges de coups de feu.

À Kingston, capitale de la Jamaïque, le gouvernement du premier ministre Michael Manley annonçait l'envoi à La Barbade d'un contingent militaire qui pourrait intervenir à Trinidad si ce pays le demande. La Barbade a également mis ses troupes en état d'alerte, a-t-on appris à Bridgetown. La Barbade et la Jamaïque sont membres, comme Trinidad, du marché commun Caricom.

À Washington, le secrétaire d'Etat américain n'a pas confirmé des informations circulant à Port-of-Spain selon lesquelles des troupes jamaïcaines seraient déjà arrivées à Trinidad. Il a aussi refusé de commenter des informations selon lesquelles le porte-avions américain *Theodore Roosevelt* croiserait aux alentours de Trinidad et que des avions américains avaient survolé Port-of-Spain hier matin. Toutefois, un porte-parole du Pentagone qui a requis l'anonymat a affirmé que le *Theodore Roosevelt* était ancré en Virginie.

À Ottawa, le ministre des Affaires extérieures a annoncé qu'une fenêtre du Haut commissariat à Port-of-Spain avait été brisée et que deux récepteurs radio avaient été volés dans la nuit de samedi, mais que les 1600 Canadiens dans l'archipel étaient sains et saufs. Air Canada a cependant remis à demain le vol spécial prévu pour ramener les Canadiens qui le désirent.

Le commandant Dave Williams, attaché de presse du ministère de l'Information de Trinidad, a déclaré au réseau américain CNN que le gouvernement, élu en 1986 mais tiraillé par des rivalités et aux prises avec des accusations de corruption, avait rejeté des conditions mises par les rebelles à une solution négociée. « Nous sommes une armée disciplinée qui prend ses ordres du gouvernement élu », a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait pourquoi l'armée n'avait pas encore donné l'assaut.

Un peu plus tôt, les porte-parole du gouvernement et des putschistes avaient annoncé un règlement imminent de la crise. Robinson, un avocat formé à Oxford et Harvard, avait alors signé un document amnistiant les quelque 250 rebelles dirigés par l'imam Yasin Abu Bakr, un ancien officier de police dans la quarantaine et membre de l'équipe nationale de soccer converti à l'islam durant ses études à Toronto.

Il avait aussi renoncé à sa charge et accepté de laisser le pouvoir entre les mains d'un cabinet d'union nationale dirigé par le vice-premier ministre Winston Dookeran, un diplômé de l'Université du Manitoba, comprenant des putschistes et chargé de tenir des élections dans les 90 jours.

Mais Williams a annoncé hier soir à la télévision que l'on se retrouvait « au point de départ ». Il a ajouté que Robinson et d'autres membres de son cabinet étaient toujours détenus à la Maison-Rouge (Parlement) et que le chef des rebelles restait retransmis au siège de la télévision nationale.

Quatre heures après avoir annoncé l'imminence de la libération des otages, le porte-parole des rebelles a dit de son côté douter qu'elle intervienne avant aujourd'hui. « Il ne nous est pas possible d'en parler parce que l'accord prévoyait que nous ne nous déplaçons pas la nuit », a-t-il dit. Les putschistes avaient déclaré auparavant que l'accord satisfaisait leurs principales exigences quant à un changement de gouvernement.

Des coups de feu ont été entendus aux environs de la station de télévision, contre laquelle, selon des témoins, des grenades ont été lancées. Des tirs nourris ont éclaté dans les rues de la capitale, soumise à un couvre-feu permanent. On ignorait toutefois si les forces loyales au gouvernement avaient repris le contrôle de la télévision.

Dans Port-of-Spain, policiers et soldats luttent en même temps hier contre les pillards descendus en force dans les quartiers commerçants et industriels malgré le couvre-feu et l'état d'urgence. Tirant à vue, ils ont tué un certain nombre, a indiqué la radio nationale. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

• à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9h à 20h;

• à Montréal: Hôpital Notre-Dame de la Merci, mezzanine, entrée est, 555 ouest, boul. Gouin, de 10h à 16h;

• à Drummondville: Manège militaire, 250 rue Saint-Louis de 14h 30 à 20h 30;

• à Saint-Félix-de-Valois: Salle des Chevaliers de Colomb, 4680, rue Principale, de 15h à 20h 30.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

322

à quatre chiffres

6316

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892

Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Presse 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe » Enregistrement: numéro 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Châmpplain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



MARDI
31 JUILLET 1990

31-2-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111



Ce qu'il reste de la voiture du député Ian Gow après l'explosion d'une bombe placée sous le châssis.

L'aide d'un psychologue offerte aux gens d'Oka

La population est exaspérée par l'état de siège

SUZANNE COLPRON

■ La population d'Oka est-elle à bout de nerf? Oui, et à tel point que les autorités municipales ont cru bon hier d'offrir un service d'aide professionnelle.

Les citoyens désireux de rencontrer un psychologue peuvent le faire dès aujourd'hui en se rendant à la mairie du village d'Oka. Un bureau temporaire a été aménagé à l'arrière du bâtiment de l'hôtel de ville.

Non seulement les gens peuvent-ils confier leurs tracas à un psychologue, mais ils peuvent aussi rencontrer une travailleuse sociale au CLSC de Saint-Eustache.

«Nous avons pris la décision d'offrir ce service d'aide à la demande des villageois», a expliqué Mme Josée Béliveau, porte-parole de la mairie. «Un groupe de citoyens avait exprimé le besoin de consulter un spécialiste lors de la dernière assemblée publique, vendredi.»

Assiégés par la Sûreté du Québec depuis maintenant 20 jours, les habitants d'Oka en ont ras le bol de la situation. Des sentiments de colère et de frustration gagnent peu à peu l'ensemble de la population.

Dimanche, à l'occasion d'une contre-manifestation, organisée par le Regroupement des citoyens d'Oka, des dizaines de personnes, massées sur la route 344 pour bloquer l'accès au village, ne se sont pas gênées pour dénoncer l'attitude des reporters.

«Quel journaliste est venu me trouver pour me demander comment je me sentais depuis mon évacuation?» a demandé Guy Dubé avec rancœur. «Depuis le début des événements, ma femme et mes quatre enfants ont dû déménager à quatre reprises. Cette situation n'est pas facile pour personne», a-t-il ajouté.

Les gens estiment notamment que les médias accordent trop d'importance aux Mohawks et pas assez aux habitants du village, pris en otage dans ce conflit. Mais est-ce bien la réalité?

«Oui!» assure une femme, visiblement furieuse. «Chaque fois qu'il est question des Indiens, vous (les médias) avez tendance à amplifier les faits. En revanche, lorsqu'il s'agit d'une manifestation de citoyens vous divisez par deux le nombre de participants pour minimiser l'événement...»

La couverture médiatique n'est pas la seule source de mécontentement chez les citoyens d'Oka. Lise Bouchard, propriétaire avec son mari d'une maison en construction dans la paroisse d'Oka, en a assez de faire ses «besoins» dans un sac de plastique et d'aller se laver au parc Paul-Sauvé parce que les ouvriers ne peuvent franchir les barrières policières.

«Nous attendons les ouvriers depuis 19 jours pour compléter les travaux, mais les policiers refusent de les laisser passer aux barrières. Cette situation est invivable, d'autant que les Indiens nous ont dit que notre maison n'appartiendrait pas à nos enfants plus tard, parce qu'elle se trouve sur un terrain revendiqué par les Mohawks.»

M. Gilles Lalonde, lui, a pris sa décision. Règlement négocié ou pas avec les Amérindiens, il veut déguerpir au plus vite d'Oka. Sa seule crainte? La chute des prix des maisons. «Je ne veux plus rien savoir de ces gens-là (les Mohawks). Mais je me demande bien ce que vaudra ma maison dans quelques mois.»

De son côté, Mme Rachel Crevier s'ennuie de ses enfants. «Il y a eu de la mortalité dans ma famille la semaine dernière et mes enfants n'ont même pas pu assister aux funérailles. Les policiers n'ont pas voulu les laisser franchir les barrières. C'est dommage parce que des funérailles, on ne recommande pas ça deux fois...»

La Cour supérieure déboute deux Mohawks d'Oka

Ces derniers présentaient une requête en injonction contre la SQ pour qu'elle lève son blocus

YVES BOISVERT

■ Précisant qu'il n'avait «certainement pas l'intention de donner l'avantage de la loi à des gens qui la violent de façon si flagrante», le juge John H. Gomery, de la Cour supérieure, a débouté hier sans hésitation les deux Mohawks de Kanesatake qui demandaient au tribunal d'émettre une injonction contre la Sûreté du Québec pour qu'elle lève ses barricades.

Le magistrat n'a pas fait mystère de son irritation devant la requête des deux Mohawks et 75 minutes ont suffi à régler l'affaire.

Ronald Bonspille et Nicholas Livingston, qui résident à Kanesatake, non loin d'Oka, prétendent que les barricades policières menacent leur santé et leur sécurité. Selon eux, à cause de l'intervention policière, les camions de collecte des déchets ne peuvent rendre à la réserve et les ambulanciers ne peuvent pas faire leur travail adéquatement, puisqu'il y a des délais (à cause des fouilles) pour sortir les malades du territoire sous blocus.

— Avez-vous des exemples, a demandé le juge.

— Oui: mon fils de 14 ans a été victime d'un accident de voiture et il a dû attendre au barrage quand j'ai voulu le sortir, a répondu Bonspille.

— Combien de temps a-t-il été retardé?

— Cinq minutes.

— Je crois que ce n'est pas votre meilleur cas, a répondu, cassant, le magistrat.

— Il y a aussi eu une femme qui avait des douleurs à la poitrine, a renchérit Bonspille, qui est lui-même ambulancier. Son transport a été retardé de 35 minutes.

— Est-elle morte?

— Non...

— A-t-elle subi des dommages?

— Non, mais nous craignons qu'une personne souffrant de problèmes cardiaques ne soit retardée, ça pourrait être grave...

— Eh! bien, quand vous aurez essayé de faire traverser une personne cardiaque, que les policiers vous auront retardé indéfiniment et que la personne en aura subi des

dommages, faites faire un rapport médical et revenez me voir!

— Autrement dit, vous n'interviendrez que quand il sera trop tard?!

— Il est déjà trop tard pour le caporal Lemay! a lâché le juge, cinglant.

Les parties reviendront en cour à une date indéterminée pour débattre l'affaire plus en profondeur, mais le juge Gomery, qui n'y allait pas par quatre chemins, hier après-midi, au Palais de justice de Montréal, a été limpide: «Je ne pense pas que c'est devant les tribunaux que cette affaire va être réglée.»

Le magistrat a ensuite convié M. Bonspille à «aller à la source du problème», c'est-à-dire chez les Mohawks qui refusent de respecter l'injonction de la même Cour supérieure les obligeant à lever leurs barricades.

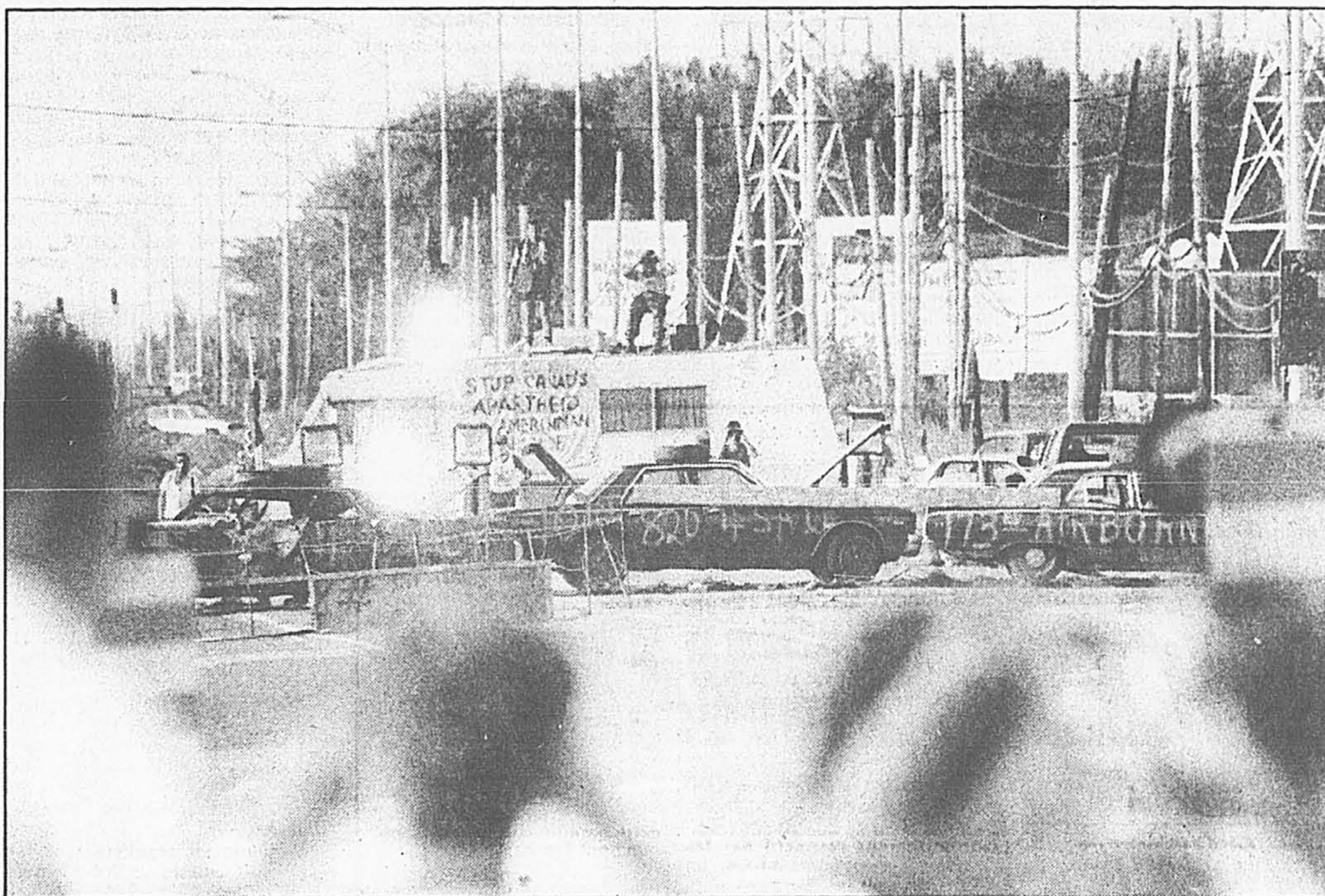
«Je vous serais très reconnaissant de demander à vos camarades de respecter l'injonction», a dit le juge Gomery.

À la sortie de la salle d'audience, M. Bonspille a déclaré que la justice des Blancs avait une fois de plus montré qu'elle ne comprenait pas les Indiens.

Il a ajouté que les Mohawks ne respectent pas l'ordonnance de la Cour supérieure de lever les barricades parce que cette injonction avait été émise «par un idiot, pour ne pas dire davantage». Pourtant, notwithstanding la prétendue idiotie de certains de ses membres, M. Bonspille a décidé d'avoir recours à la Cour supérieure. Pourquoi? «Nous avons décidé de jouer le jeu des Blancs mais ça ne fonctionne pas pour nous.»

«Nous verrons au cours des prochains jours ce que nous devrions faire», a dit l'avocat des Mohawks, Me Eric Belhassen, la mine basse.

La SQ justifie son blocus par des raisons de sécurité et l'avocat du Procureur général, Me Robert Monette, a déclaré que la santé des personnes qui demeurent derrière les barricades n'est pas menacée. Selon Me Monette, la loi sur la police permet à la SQ de prendre les mesures qui s'imposent pour préserver la sécurité publique et pour mener l'enquête au sujet de la mort du caporal Lemay. Les barricades et les mesures extraordinaires sont justifiées dans ces conditions, de dire Me Monette.



Rassemblement habituel hier devant la barricade des Mohawks à Châteauguay. On craignait une plus grande affluence en ce lundi de retour de vacances mais elle ne s'est pas produite.

PHOTO ANDREW TAYLOR, La Presse

400 000 \$ d'aide sociale à Kahnawake

PIERRE BELLEMARE
CHATEAUGUAY

■ Quelque 700 membres de la communauté mohawk de la réserve de Kahnawake recevront globalement, demain, plus de 400 000 \$ d'aide sociale pour survivre au mois d'août.

La moitié d'entre eux sont prestataires de l'aide sociale du Québec et l'autre moitié reçoit un chèque d'allocation directement du Conseil de bande de Kahnawake, à même les subven-

tions qu'il perçoit du gouvernement fédéral.

Ainsi, demain matin, à la première heure, une camionnette de Postes Canada effectuera une livraison spéciale des chèques d'aide sociale adressés aux prestataires du régime québécois.

«La camionnette quittera notre bureau de Sainte-Catherine pour se diriger vers la barricade des Mohawks, où l'attendront des Peacekeepers, en compagnie du maître de poste de la réserve, Pauline de La Ronde», explique à La Presse Lise Porte-

lance, porte-parole de la Société canadienne des postes à Montréal.

André Meloche, directeur régional de Travail Québec à Châteauguay, estime à environ 3000 le nombre de prestataires d'aide sociale à Châteauguay et les alentours immédiats. «De ce nombre, on évalue à 350 les bénéficiaires de la réserve», dit-il.

«On en compte également 350 autres qui touchent des allocations du Conseil de bande. Les autochtones ont le choix de s'inscrire à l'aide sociale du

Québec ou auprès du Conseil de bande. Les sommes versées sont à peu identiques, qu'ils choisissent un régime ou l'autre», ajoute M. Meloche.

Celui-ci établit à 578 \$ le montant mensuel moyen auquel ont droit les 3000 bénéficiaires de la région. Ce qui représente une somme de 202 300 \$ pour l'ensemble des 350 Mohawks. En incluant les prestations distribuées par le Conseil de bande, on arrive à la somme globale de 404 600 \$ par mois pour une population approximative de 5000 autochtones.

L'achat de terres à prix d'or par des Mohawks à Saint-Constant soulève bien des questions

PIERRE BELLEMARE
CHATEAUGUAY

■ Une poignée de Mohawks, dont P. Deering, possède depuis deux ans 186 arpents de terre à Saint-Constant, en bordure de la réserve de Kahnawake, là où doit passer l'autoroute 30.

«Ils ont payé trois fois le prix pour acquérir ces terres», précise à La Presse l'un des trois vendeurs, Michel Lefrançois, en ajoutant qu'on lui a fait une proposition qu'il pouvait difficilement refuser.

Le maire de Saint-Constant, Bernard Giroux, s'interroge cependant sur l'entêtement des Mohawks à vouloir payer à prix d'or cette bande de terre, qui pénètre à l'intérieur de cette municipalité.

«Des frontières de la réserve, les trois terres s'avancent d'un kilomètre sur le territoire de Saint-Constant. Selon le dernier tracé du prolongement de l'autoroute 30, Québec devrait en exproprier le tiers», observe le maire Giroux.

«Les Mohawks ont-ils fait l'acquisition de ces terres pour en faire un golf, pour se livrer à la spéculation ou tout simplement pour empêcher le gouvernement dans son projet de prolonger la 30?», se demande le maire de Saint-Constant.

Le ministre de la Sécurité publique et des Transports, Sam Elkas, et la députée de Châteauguay à l'Assemblée nationale, Pierrette Cardinal, ont d'ailleurs annoncé hier qu'ils allaient fixer dans les prochains jours un nouvel échéancier pour les travaux de prolongement de l'autoroute 30.

Des rencontres auront lieu cette semaine avec toutes les firmes de consultants retenues pour les travaux. Cette accélération des procédures fait suite, a souligné M. Elkas, à la décision du Conseil des ministres d'accélérer le

processus d'audiences publiques du ministère de l'Environnement.

Le ministre des Transports avait effectué une visite-surprise, hier matin, sur les barricades de Châteauguay, en utilisant le petit train de Saint-Isidore.

Accompagné de son sous-ministre Jean-Marc Bard et du directeur régional de Transports Québec, Yvon Tourigny, le ministre a voulu «constater de visu l'évolution des travaux d'agrandissement du stationnement de la gare (temporaire) de Saint-Isidore, où on doit porter de 300 à 500 le nombre d'espaces de stationnement».

Par la suite, M. Elkas et ses adjoints se sont rendus au bureau de Pierrette Cardinal, députée libérale de Châteauguay à l'Assemblée nationale, pour une courte réunion d'information, en présence de Bernard Rouleau, président de la Société de développement économique de Châteauguay, et du commissaire industriel Michel Brière.

Il a essentiellement été question du prolongement de la 30, un projet qui, en contournant le territoire de Kahnawake, «réussirait à neutraliser la résistance mohawk et à enlever aux autochtones leur arme ultime que constitue le blocus du pont Mercier», estiment MM. Rouleau et Brière.

C'est la deuxième fois en deux ans qu'on rend le pont Mercier, ainsi que les routes 132 et 138, inaccessibles aux automobilistes du sud-ouest du Québec. «Tant que la 30 ne sera pas réalisée, les Mohawks peuvent recommencer leur stratagème à volonté, dans le cadre de leurs revendications à l'endroit des gouvernements», soutiennent ces deux chefs de file de Châteauguay.

Des audiences plus brèves?

La semaine dernière, le ministre Sam Elkas a laissé entendre que Québec pourrait ramener de six à trois mois la durée des audiences publiques sur l'environnement, au sujet de l'autoroute 30.

«Nous attendons que le ministre Pierre Paradis (Environnement) fixe la date du début des audiences publiques, si jamais elles doivent avoir lieu», confie Monique Letarte, collaboratrice du ministre Elkas.

Celui-ci, après s'être entretenu avec une quinzaine de citoyens, sur les barricades de Châteauguay, a regagné son bureau de Montréal. Pour des raisons de sécurité, il refuse toutefois de construire un lien routier direct, entre le centre-ville de Châteauguay et la gare de Saint-Isidore, en passant par le parc industriel qui, c'est là le hic, longe les frontières de Kahnawake.

Pour ce qui est des audiences publiques sur la 30, le ministre Elkas n'est pas sans savoir que les propriétaires mohawks des terres de Saint-Constant, sur le tracé de l'autoroute projetée, seront les premiers à les exiger. En vertu de la loi du BAPE, le gouvernement québécois sera alors dans l'obligation de tenir trois mois d'audiences publiques.

Qui plus est, les autochtones ont tout le loisir de contester l'expropriation de leurs terres de Saint-Constant, notamment en réclamant devant le tribunal de l'expropriation une compensation plus généreuse que celle qui leur sera offerte par Québec.

Entre-temps, toutes ces procédures n'auront pour effet que de retarder les travaux du prolongement de la 30 qui, insiste-t-on, dépouillera les autochtones d'un solide pouvoir de négociation. Bloqué, le pont Mercier? L'autoroute 30 contournera la réserve, en direction des autres ponts traversant le Saint-Laurent.

En somme, ce qu'on associe à un chantage des Mohawks aurait des conséquences beaucoup moins néfastes, particulièrement pour les travailleurs du sud-ouest qui, matin et soir, empruntent la 209 pour traverser, à la queue-leu-leu, le pittoresque village de Saint-Isidore pour se rendre au travail et en revenir.

La souveraineté mohawk ne gêne pas le PQ

PATRICK GRANDJEAN

■ Le Parti québécois estime qu'il est dans la nature des choses que le peuple mohawk, en tant que nation distincte soit amené à gérer ses propres institutions et dispose de terres pour établir sa souveraineté et ce, dans la perspective d'un Québec lui-même indépendant.

C'est du moins ce qu'a affirmé le vice-président du Parti québécois, M. Bernard Landry, hier soir, à l'issue de la rencontre de l'exécutif national du PQ avec deux représentants mohawks, dont un représentant des Warriors de Kahnawake, Don Martin.

L'ancien chef du Conseil de bande de Kahnawake, Andrew Deslisle, a déclaré qu'en tant que chef élu, il avait échoué dans ses négociations avec le fédéral et qu'il ne croyait plus à la démocratie. Selon lui, les Mohawks sont aujourd'hui unis et déterminés sous l'égide des traditionalistes. De plus, sans les barricades de Kahnawake, la Sûreté du Québec aurait déjà attaqué de nouveau leurs frères de Kanesatake, a-t-il ajouté.

Interrogé sur la présence d'un sympathisant des Warriors à cette séance d'information, six jours après la déclaration du chef du PQ, Jacques Parizeau, qui a qualifié les Warriors de terroristes, M. Landry, visiblement gêné, a déclaré: «En tout cas, il est venu ni masqué, ni armé».

Cette deuxième rencontre s'est déroulée à huis clos, en présence de Jacques Parizeau qui ne s'est toutefois pas présenté devant les médias.

M. Landry a indiqué que son parti garde les principes de sa politique autochtone énoncée par René Lévesque en mars 1985, mais sera amené à déterminer les modalités de règlement de la question territoriale, en vue du prochain congrès du parti prévu pour janvier 1991.

Les deux représentants mohawks ont dit avoir parlé de l'histoire de la réserve de Kahnawake et de la «longue injustice» dont ils sont victimes, ainsi que des revendications territoriales d'Oka.

«Au cours de cette rencontre, il n'a pas été question de négocier quoi que ce soit», a déclaré M. Bernard Landry.

Les Amérindiens descendent d'un petit groupe de voyageurs

Presse Canadienne

■ Les Amérindiens descendent presque tous d'une petite troupe de voyageurs partis d'Asie pour traverser ce qui est devenu le détroit de Bering mais qui était alors, il y a de 15 000 à 30 000 ans, couvert par les glaciers, affirme un chercheur en génétique.

Les descendants de ces intrépides individus constituent à présent 95 p. cent des autochtones du continent tout entier, y compris les Mayas et les Incas. Font exception les Inuit et Aléutes vivant au bord l'Océan Arctique, les Navajos, les Apaches et quelques autres, arrivés plus tard, a déclaré hier M. Douglas Wallace, de l'université Emory d'Atlanta.

«Il s'agissait d'une très petite migration», a-t-il déclaré à propos du premier groupe ancestral. Le chercheur est parvenu à cette conclusion en étudiant les gènes reliés à la production d'énergie du corps humain, gènes qu'il a tirés d'échantillons sanguins prélevés sur les membres de trois groupes indiens différents.

Ces gènes sont transmis aux enfants uniquement par les mères et leur étude permet ainsi aux scientifiques d'établir la généalogie maternelle.

À l'ONU, Gerald Shannon espère qu'Ottawa mettra bientôt fin à la crise amérindienne

d'après AP, CP et PC

■ Alors que le mouvement de soutien aux Mohawks d'Oka s'étend à travers le pays, l'ambassadeur du Canada à l'ONU a déclaré qu'Ottawa espérait mettre bientôt fin à la crise amérindienne en achetant les terres réclamées par les autochtones.

L'ambassadeur canadien auprès de l'ONU, M. Gerald Shannon, témoignait à l'ouverture d'une séance du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Commission onusienne des droits de l'homme consacrée aux événements d'Oka.

M. Shannon a cependant fait remarquer qu'il était indispensable que les pourparlers reprennent afin de parvenir à un règlement pacifique du différend.

Le Canada devrait conclure une entente cette semaine pour l'acquisition de la parcelle de 27 hectares d'Oka qui serait ensuite mise à la disposition des Mohawks de la réserve de Kanesatake.

«Cet achat est le résultat de deux ans de travail pour une meilleure distribution des terres à Kanesatake et le gouvernement espère ainsi apaiser un peu les esprits», a-t-il ajouté.

«Cependant, le gouvernement fédéral demeure ferme en ce qui a trait aux revendications territoriales, à savoir qu'il ne négociera pas derrière les barricades et n'agira pas par l'intimidation des armes. Les discussions pacifiques et le dialogue ouvert sont la seule voie menant à une véritable solution du conflit.»

M. Shannon a aussi rappelé

qu'Ottawa est résolu à poursuivre ses efforts pour coopérer avec les leaders autochtones pour donner suite à leurs réclamations.

«Nous ne ménagerons aucun effort pour nous attaquer aux problèmes que les autochtones considèrent eux-mêmes prioritaires: la réalisation de l'autonomie, le règlement des revendications territoriales, la clarification des traités, le développement économique des réserves, le contrôle de l'éducation autochtone par les autochtones et la protection des langues et de la culture indigènes.

«Nous sommes en train de faire des progrès mais il reste encore du travail à faire et nous sommes résolus à le faire.»

Les participants autochtones à la réunion ont pour leur part déclaré qu'un représentant mohawk viendrait mardi ou mercredi rencontrer les membres du groupe qui, après avoir entendu les parties, établira un rapport qui sera soumis pour étude à une sous-commission au cours d'une réunion prévue vers la fin du mois d'août.

Manifestation à Vancouver

Plus d'une centaine d'Indiens ont manifesté sur le pont Lions Gate de Vancouver, à l'heure de pointe hier pour faire connaître leurs revendications territoriales.

La centaine de manifestants, certains revêtus d'habits indiens traditionnels, ont remis environ 4000 tracts aux automobilistes, pendant qu'une dizaine d'entre eux chantaient et jouaient du tam-tam.

Le chef Squamish Joe Mathias a expliqué qu'il voulait sensibiliser les gens aux luttes que mènent les

Indiens pour défendre leurs revendications territoriales au Canada. Pour leur part, les Indiens Squamish revendiquent les droits territoriaux sur une grande partie de la rive nord de Vancouver, jusqu'à la station de ski de Whistler, à 100 kilomètres au nord de Vancouver.

La manifestation d'hier et les blocus érigés par les autochtones dans une dizaine de communautés de la province coïncident avec le conflit qui s'éternise à Oka. Les Amérindiens de Colombie-Britannique affirment vouloir exprimer leur soutien aux Mohawks d'Oka et leur espoir d'une résolution pacifique du conflit, tout en défendant leurs propres revendications.

Le ministre fédéral des Affaires indiennes Tom Siddon s'entre-tiendra avec le premier ministre de Colombie-Britannique Bill Vander Zalm et les leaders autochtones cette semaine pour tenter de trouver des avenues de solution aux demandes territoriales des Indiens.

Les Indiens de Colombie-Britannique n'ont jamais renoncé formellement à leurs terres par traité depuis l'entrée de la province dans la Confédération, mais Ottawa et le gouvernement provincial ont toujours refusé de reconnaître la validité des revendications autochtones.

À Longlac, dans le nord-ouest de l'Ontario, d'autres autochtones ont ralenti la circulation sur l'autoroute 11 qui traverse leur réserve. Ils ont remis des tracts aux automobilistes.

À Eel River, on abandonne Les Micmacs d'Eel River Bar

ont accepté, lundi soir, de démanteler les barricades qu'ils avaient érigées, samedi, aux deux extrémités de la réserve, sur la route 134 qui la traverse.

Ils ont pris cette décision après que le gouvernement provincial se fut engagé par écrit à les rencontrer avant un mois pour discuter de leurs problèmes.

Les barricades avaient tout d'abord eu pour but de manifester l'appui des Micmacs aux Mohawks d'Oka, mais elles en étaient venues à représenter des griefs bien particuliers à la région.

M. John Pictou, porte-parole des Micmacs, l'a reconnu volontiers. «Tout cela avait commencé comme une manifestation amicale, a-t-il dit, mais maintenant que tout était en place, nous pouvions tout aussi bien manifester pour nos droits.»

Les Micmacs réclament des compensations pour les lignes électriques, un tuyau d'eau et la route 134 qui passent sur la réserve, située tout près de Dalhousie.

Ils veulent de plus la propriété d'une langue de terre de deux kilomètres, s'étendant de la réserve jusqu'à la ville de Charlo.

Les Micmacs de l'Île-du-Prince-Édouard, d'un autre côté, ont fait parvenir une pétition au commandant de la base militaire de Summersville, lui demandant de démanteler le champ de tir, qui se trouve actuellement sur ce qu'ils disent être un ancien cimetière indien.

«Cela nous irrite, parce que c'est une profanation d'une terre sacrée», a expliqué M. John Joe Sark, du grand conseil des Micmacs.



PHOTO CP

Plus d'une centaine d'Indiens Squamish ont manifesté sur le pont Lions Gate de Vancouver afin de faire connaître leurs revendications territoriales sur une grande partie de la rive nord de Vancouver.



Recueillement

Le député manitobain Elijah Harper, plus connu que jamais à travers le pays à cause de son rôle dans l'échec de l'entente du Lac Meech, semble se recueillir lors d'une manifestation d'appui aux Mohawks de Kanesatake à Oka.

PHOTO CP

Des nouvelles «sans visage» du conflit d'Oka, juge un journaliste autochtone

Presse Canadienne
LONDON, Ontario

■ Les journalistes ne se sont pas donné la peine de «mettre un visage» sur le conflit entre Mohawks et policiers à Oka, déplore un journaliste autochtone tout juste de retour des barricades.

«Ils n'arrivent pas à savoir qui nous sommes, ce que nous pensons et ce que nous ressentons», a déclaré M. Don David, qui s'est dépeché de se rendre à Oka après avoir eu vent des barrages que les policiers ont dressés autour de la petite ville où il a grandi.

Au cours d'un symposium qui avait lieu en fin de semaine, M. David, un diplômé du programme de journalisme autochtone de l'université Western Ontario, programme maintenant disparu,

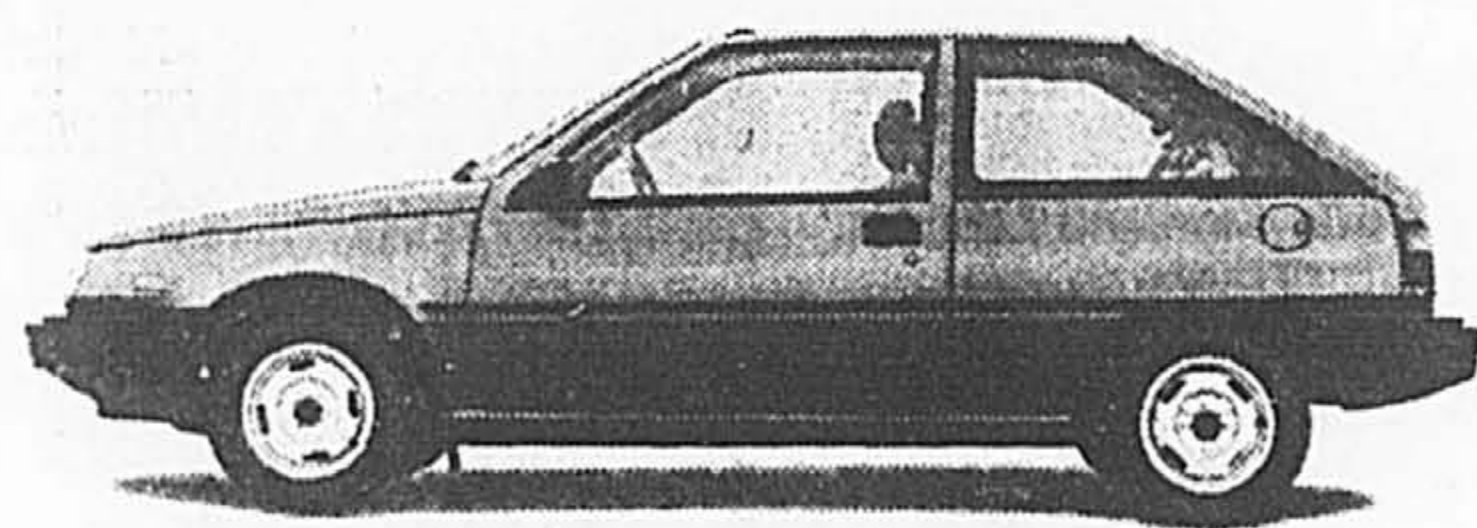
a durement critiqué les journalistes des médias traditionnels. Plutôt que d'attendre le «décompte des cadavres», les reporters devraient s'attacher à mettre des visages sur la nouvelle, à la personnaliser, croit le journaliste, qui a déjà travaillé pour la radio et la télévision de Radio-Canada. Il faut, dit-il, que «les Canadiens sachent quelles raisons ils auraient de se préoccuper de ces gens».

«Quand je me suis rendu derrière les barricades à Oka, j'ai vu une personne que je connaissais, un homme profondément sensible et attaché aux valeurs spirituelles, debout, un AK-47 (fusil d'assaut) au bras, a raconté le journaliste. Je l'ai dévisagé. Il m'a dit: 'Je sais exactement ce que tu penses — je n'aurais jamais pensé que ça en viendrait là, moi non plus.' Mais je savais pourquoi il devait faire ce qu'il faisait.»

LE GRAND BALAYAGE DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER

Une offre irrésistible sur deux modèles irrésistibles!
À louer pour aussi peu que:

199, ^{15\$}
PLUS TAXE
PAR MOIS*



Colt 100, modèle E, 3 portes

L'importée des années 90 amusante à conduire.
Toute la technologie japonaise à votre portée!

Ensemble-options ACE

- moteur 1,5 litre
- traction avant
- freins assistés
- dégivreur de lunette arrière
- essuie-glace de lunette arrière
- sièges-baquets en tissu, à dossier inclinable, avec console
- banquette arrière inclinable
- et plus encore...

239, ^{55\$}
PLUS TAXE
PAR MOIS*



Plymouth Sundance/Dodge Shadow

La compacte la plus complète sur le marché, capable de satisfaire les besoins de la jeune famille!

Ensemble-options ACB et boîte-pont automatique
47 caractéristiques standard

- moteur à injection électronique
- direction assistée
- freins assistés
- radio AM/FM stéréo
- pneus radiaux toutes saisons
- sièges-baquets en tissu, à dossier inclinable
- verrous de porte à l'épreuve des enfants, et plus encore...



*Offre s'appliquant aux Colt 100, modèle E, 3 portes, avec ensemble-options ACE, et aux Sundance/Shadow, avec boîte-pont automatique et ensemble-options ACB, en stock. Mensualités basées sur un terme de 36 mois et un dépôt en argent de 800\$ (ou valeur d'échange équivalente) pour la Colt 100 et de 1 200\$ pour les Sundance/Shadow. Au moment de prendre possession du véhicule, le locataire doit verser un dépôt garanti (équivalent à une mensualité arrondie après taxe à la tranchée supérieure de 25\$). À la fin du contrat, selon que la voiture respecte les conditions d'usage normale, le dépôt garanti sera remboursé au locataire. Le déboursé total pour la Colt 100 et les Sundance/Shadow s'élèvera respectivement à 11 219,36\$ et à 12 533,26\$. Offre conditionnelle à une approbation de Chrysler Credit Canada Inc. Le locataire est responsable des taxes, de l'immatriculation, du transport, des assurances, de l'entretien et des autres frais pouvant s'appliquer. Le locataire a droit à 25 000 km gratuits par année; tout kilomètre excédant ce nombre est à sa charge moyennant 0,06\$ du kilomètre. D'autres conditions quant au kilométrage et à la surutilisation du véhicule peuvent s'appliquer. À la fin du contrat, la valeur résiduelle du véhicule revient à Chrysler Credit Canada Inc. Certains concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Quantités limitées; offre d'une durée limitée. Les voitures louées doivent faire partie du stock du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire pour tout autre détail.



L'AVANTAGE CHRYSLER



OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

VOLVO
240 DL
1990

- Boîte à 5 vitesses
- Glaces à commandes électriques, etc.
- Frais de transport et de préparation inclus.

***349 25\$**
MOIS

*Durée 60 mois, 3 000\$ comptant ou reprise équivalente, taxe en sus, valeur résiduelle à discuter.

LA GRANDE MAISON VOLVO DE L'OUEST DE MONTRÉAL

JACAUTO LTÉE

3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux **626-8120**

Une commission scolaire refuse d'intégrer un jeune handicapé malgré une décision de la Commission des droits

MARTHA GAGNON

Les autorités scolaires de Saint-Jean-sur-Richelieu refusent d'accueillir dans une classe régulière un enfant de huit ans, déficient intellectuel, malgré une décision de la Commission des droits de la personne qui recommandait son intégration.

La commission scolaire a fait savoir aux parents ces derniers jours qu'elle faisait fi des recommandations de la Commission des droits. «Il s'agit d'une décision regrettable», a dit hier Mme Linda Lanoue-Marcel, mère du jeune garçon. Elle demandera à la Commission des droits d'utiliser de nouveaux recours pour forcer la commission scolaire à accepter David à l'école régulière. Elle a aussi sollicité l'appui de l'Offi-

ce des personnes handicapées pour défendre sa cause.

Dans son jugement rendu en juin, la Commission des droits reprochait aux dirigeants scolaires leur «attitude discriminatoire». Elle demandait que l'enfant puisse suivre les activités régulières d'enseignement en dépit de son handicap, comme le souhaitaient les parents.

La Commission scolaire trouve injustes les critiques formulées à son endroit et continue de soutenir qu'elle ne dispose pas de moyens suffisants pour intégrer complètement un enfant handicapé intellectuellement. Lors d'une réunion, les commissaires ont affirmé qu'ils étaient en profond désaccord avec les exigences de la Commission des droits qui, d'après eux, ne tient pas suffisamment compte de la réalité.

Dans ce contexte, la CS croit inutile de rencontrer l'enquêteur de la Commission qui a reçu le mandat de rapprocher les parties. Elle estime que David est beaucoup trop handicapé pour intégrer une classe normale et qu'elle ne peut lui fournir le support nécessaire.

La Commission des droits de la personne conteste l'évaluation psycho-sociale qui a été faite par les responsables scolaires. Bien qu'elle reconnaisse que l'enfant a des troubles d'apprentissage et de communication, elle maintient qu'il peut se développer si on lui en donne la chance.

La commission scolaire pense que le meilleur endroit pour son développement est la classe spéciale, peu nombreuse, adaptée à ses besoins. «C'est faux, dit Mme Marcel qui est médecin. Je ne veux plus qu'il remet-

te les pieds dans une classe spéciale.»

Cette décision des autorités scolaires aura sûrement des répercussions dans l'épineux débat sur l'intégration scolaire des enfants handicapés, particulièrement ceux qui souffrent de déficiences intellectuelles. La commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu estime que l'Office des personnes handicapées n'a pas à dicter aux écoles les règles de classement.

Les autorités scolaires déclarent également n'avoir «aucune obligation, ni même devoir moral de subventionner une ressource individuelle pour certains enfants. Une telle politique conduirait à une multitude de demandes, toutes aussi justifiées les unes que les autres.»

La commission scolaire reproche aux parents de ne pas avoir montré davantage de collaboration.

Un conseiller municipal de Montréal-Est accusé d'être en conflit d'intérêts

MARIE-JOSÉE GAGNON

Un conseiller municipal de Montréal-Est, Roger Lachapelle, est accusé d'être en conflit d'intérêts. Il aurait acheté un camion d'occasion vendu par la Ville à son encan public, ce que l'accusé nie farouchement. S'il est reconnu coupable, la cause pourrait faire jurisprudence.

À la mi-juillet, ses collègues du conseil ont unanimement adopté une résolution pour qu'une action en déclaration d'incapacité soit déposée contre lui. Il a jusqu'à vendredi pour présenter sa défense. Sinon, il devra démissionner.

«Le camion, je ne l'ai pas acheté, bien que j'étais à l'encan cette journée-là. C'est François Bergeron, mon beau-frère, qui l'a acheté. J'ai l'intention de présenter ma défense car je ne veux pas payer pour une faute que je n'ai pas commise», déclare M. Lachapelle.

Le maire de Montréal-Est, Yvon Labrosse, affirme avoir entre les mains la preuve que M. Lachapelle est dans les faits le véritable acquéreur du camion, mais refuse de le dévoiler. Il soutient, entre autres, que le transfert officiel de propriété du camion s'est fait, sans intermédiaire, de la Ville au conseiller.

«M. Lachapelle a obtenu de l'information privilégiée sur la véritable valeur des camions puisqu'il était présent à la réunion où nous avons parlé de la condition des véhicules. En plus, si vous voulez une preuve, allez voir sur le terrain de son garage, vous verrez bien que le camion lui appartient réellement», ajoute le maire. Un camion de dix roues tel que celui vendu à l'encan était stationné hier au Gazvay-Roger Lachapelle de la rue Broadway à Montréal-Est.

Le maire entend démontrer que l'action du conseiller — qui n'est d'ailleurs pas dans son équipe — va à l'encontre de l'article 304 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Cet article stipule qu'«est inhabile à exercer la fonction de membre du conseil la personne qui sciemment, pendant son mandat, a un intérêt direct ou indirect dans un contrat avec la municipalité».

Pierre Foglia



Les barbares

NOTRE-DAME-DU-LAUS

J'étais un peu fatigué.

J'avais passé la matinée chez un écrivain (1), à La Minerve, à courir toutes les pistes d'une conversation foisonnante. Vous savez ce genre de conversation-dégustation sans plat principal, juste des hors-d'œuvre, tous très riches. On sort de là le cœur un peu barbouillé en se disant qu'on aurait mieux fait d'aller, à petits pas, au bout d'une idée, au moins une... Par exemple celle qui commençait comme ça et disait à peu près: «Mais non Foglia notre époque n'est pas si lamentable... Le niveau intellectuel moyen est même à la hausse. On lit plus aujourd'hui qu'on lisait du temps de Balzac... Si on a l'impression d'une grande médiocrité c'est seulement à cause de l'éclairage. Notre époque est éminemment «prolétarienne» en ce sens que les médias, la télé surtout, sont tournés vers la masse, lui donnent la parole, la montrent comme jamais on l'a montrée. A aucune époque de notre histoire le peuple, les gens n'ont été autant montrés, écoutés, entendus, jamais l'ordinarité n'a-t-elle autant été à la mode... Alors forcément, dans ce formidable éclairage médiatique, on voit mieux les défauts, les manques, et quelques horreurs. Et on entend plus les sottises. N'empêche que le niveau monte...»

Je n'ai rien trouvé à répondre. Je sentais seulement que ce regard sur notre époque était très juste. En même temps que très faux et qu'il n'adoucisait en rien mon désenchantement...

J'étais un peu fatigué.

L'après-midi j'étais allé me faire engueuler à Mont-Laurier. Oh une bien innocente réprimande...

Plutôt ce printemps, entonnant un de mes couplets favoris sur la laideur des petites villes de province, j'avais égratigné Mont-Laurier. Et comme cela arrive souvent, dans un esprit d'apaisement le maire m'a invité «à venir voir». Je ne compte plus les maires de la province qui m'ont ainsi invité «à venir constater que je m'étais trompé»...

C'est le pro-maire de Mont-Laurier qui m'a reçu. Un monsieur timide qui m'a fait un portrait sans complaisance de sa petite ville, une des plus endettées de la province...

On a fait le tour du centre ville à pied et... et rien mon vieux. Oubliions Mont-Laurier. Parlons des petites villes du Québec en général...

Elles ont presque toutes quelque chose de roumain, de tédasse, de moutarde, de splutch lasagne, de désert culturel d'ailleurs souvent incarné dans le centre culturel lui-même... Elles ont en commun, ces petites villes chauves, d'être menées par des élites, pour la plupart fils ou petits-fils de paysans qui ont renié leur ruralité pour faire des affaires dans un gros village devenu ville plus ou moins récemment. Qui ont troqué la culture de leurs parents, cette culture très pleine de la lenteur des saisons et de la patience des moissons pour la culture instantanée du frig et du béton...

Et ça donne ce que ça donne. Joliette. Saint-Georges de Beauce. La Tuque. Asbestos. Granby. Iberville. Gatineau, etc. Des boulevards trois fois trop larges et rien dedans... Ça ne sert à rien de s'engueuler, mais il est bon de se rappeler que par le pouvoir élargi des MRC, ce sont ces élites-là qui sont en train de façonner le look du Québec de demain. Et pas seulement le look, l'âme.

J'étais un peu fatigué.

J'arrivais à Notre-Dame-du-Laus, à peu près à mi-chemin entre Mont-Laurier et Ottawa. Je cherchais une chambre. Deux hôtels à Notre-Dame, mais avec orchestre et danseuses, et les chambres au-dessus. Non merci...

— Si vous voulez la paix, m'a conseillé le garagiste, vous devriez essayer l'auberge du Serpent, à dix kilomètres d'ici, dans les terres. Vous aimerez...

J'ai d'abord aimé le chemin pour s'y rendre. L'intimité jaune du soleil déclinant sur l'arrondi des collines. Le nom aussi: l'auberge du Serpent. Je l'imaginais un peu inquiétante, lovée au bord d'un lac noir. Une auberge pour se cacher, pour écrire...

J'ai entendu la musique bien avant de voir l'auberge: un sirop qui poissait le chant des grillons en tombant des haut-parleurs. Puis j'ai débouché sur le parking. Où ça une auberge? Un camp! Des shacks! Un gars réparait son pick-up, radio ouverte sur une musique country qui s'ajoutait à l'autre...

— C'est 80 \$ pour la nuit!

Je l'ai fait baisser à 45 \$ et j'ai dit: — Je reste si tu fermes la musique.

C'était un mélomane endurci. Je suis parti.

Deux hôtels, disais-je, à Notre-Dame-du-Laus. C'est connu dans toute la région: à Notre-Dame, ça boué mon ami. En veux-tu des mongols paquets-noirs dans leur pick-up? En veux-tu des épais à la planche sur la 309 et les chemins de terre, une petite dernière à la main?

En veux-tu des barbares?

Me revenait en tête ma conversation avec l'écrivain. C'est cela que j'aurais dû lui répondre. C'est cela qui s'en vient: le règne des barbares.

Ceux de Notre-Dame-du-Laus. Mais pas seulement. Ceux plus raffinés de l'auberge du Lac Bowman où je séjournais le lendemain. Là aussi la radio toute la journée dans les haut-parleurs et le soir dans la salle à manger...

Et le lendemain matin à la boulangerie de Poltimore où j'allais acheter des croissants pour apporter chez des gens, six monstrueuses boules de pâte grasses dans un sac de plastique...

Et au garage-dépanneur, cette énorme manchette sur Gerry dans un journal de vedettes: «Le cancer plus fort que l'amour». Mais bien moins fort que la connerie, Chose. Pauvre Gerry peut bien avoir mal dans son cœur d'animal, avec toutes les sottises qu'on a écrites sur lui depuis deux semaines...

Il y a toujours eu des barbares. Et peut-être bien, comme disait l'écrivain, que ceux d'aujourd'hui sont moins nuls que ceux du temps de Balzac, qu'ils lisent plus le journal, qu'ils regardent plus la télé. Mais ils sont aussi, hélas, plus triomphants. Plus fiers de leur médiocrité. Et les sondages leur disent assez qu'ils ont raison puisqu'ils sont les plus nombreux. Qui expliquera le glissement pervers de la démocratie vers la dictature du nombre?...

L'avenir est aux barbares. Pourvu qu'ils comprennent leur sera consenti leurs quatre volontés pour des siècles à venir. Ils sont au pouvoir pour longtemps...

J'ai passé ma vie en petites délinquances, à refuser les valeurs établies... Mais voilà que viennent des gens qui n'ont aucune valeur.

Et voilà que la délinquance passe maintenant par le goût du pain et celui du silence.

(1) Monique Proulx auteure du *Sexe des étoiles*, et de *Sans peur et sans reproche*, (Québec-Amérique)

F.O.R.F.A.I.T



Cet été, offrez-vous des vacances fraîches et reposantes dans une oasis de verdure côtoyant le Lac Delage. A quelques minutes du Vieux-Québec, le Manoir vous propose une chambre spacieuse, le repas du soir, le petit déjeuner et la pratique gratuite des activités sportives: piscine intérieure et extérieure, voile, planche à voile, pédalo, canot, tennis, mini-golf, bicyclette, sauna, bains tourbillons.

L'hébergement et les activités sportives sont gratuits pour les enfants de 18 ans et moins partageant la chambre des parents.



Haute saison 93\$*
Saison régulière 89\$*
À compter de:



LE MANOIR DU LAC DELAGE
40, ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) GOA 4P0

RÉSERVATIONS
(418) 848-2551
1-800-463-2841

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

OFFRE SPÉCIALE

Ahhh!

THERMOPOMPE

Carrier

- Financement disponible 100%
- Tarif économie d'Hydro-Québec
- Service 24 heures

Réduisez vos coûts de chauffage

IMBATTABLE PRIX IMBATTABLE

SPECIAL DU MOIS THERMOPOMPE 2 TONNES (ADD-ON)

Carrier 3 995\$

INSTALLATION COMPLÈTE
Chez **ECONO-TECH** seulement jusqu'au 31-08-90

ECONO-TECH 733-1414

avis

Nouveau représentant officiel

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis que monsieur Samuel Lavigne agit depuis le 15 mai 1990 comme représentant officiel du PARTI ÉLÉPHANT BLANC DE MONTRÉAL de la municipalité de Montréal en remplacement de monsieur Alain Tremblay.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-463-4378.

QUÉBEC

À UN PRIX HISTORIQUE!

À partir de **99\$***

Québec l'été. La magie de ses sites historiques. La magie de ses activités. La magie de sa joie de vivre.

L'hôtel Loews Le Concorde, l'été. La magie de son emplacement. La magie de son service de grande classe. La magie de son confort des plus raffinés.

Pour vos mini-vacances. Pour un week-end en douce. L'hôtel Loews Le Concorde vous invite à profiter de ses tarifs d'été. Dès aujourd'hui, communiquez avec nous en composant sans frais:

1 800 463-5256

LOEWS
LE CONCORDE

Vive la vie! Vive la compagnie!

L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC

1225, Place Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6

*Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double les vendredis, samedis et dimanches seulement. Sur semaine, le prix des chambres commencera à 115\$. Pour 30 jours de plus, les chambres du Club 1225 offrent encore plus de luxe. Cette offre est en vigueur du 27 juillet au 31 août. Les groupes et les congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.

Sept handicapés en quête d'un toit: les Frères de Sainte-Croix les évincent de leur résidence

CHRISTINE LEBRUN

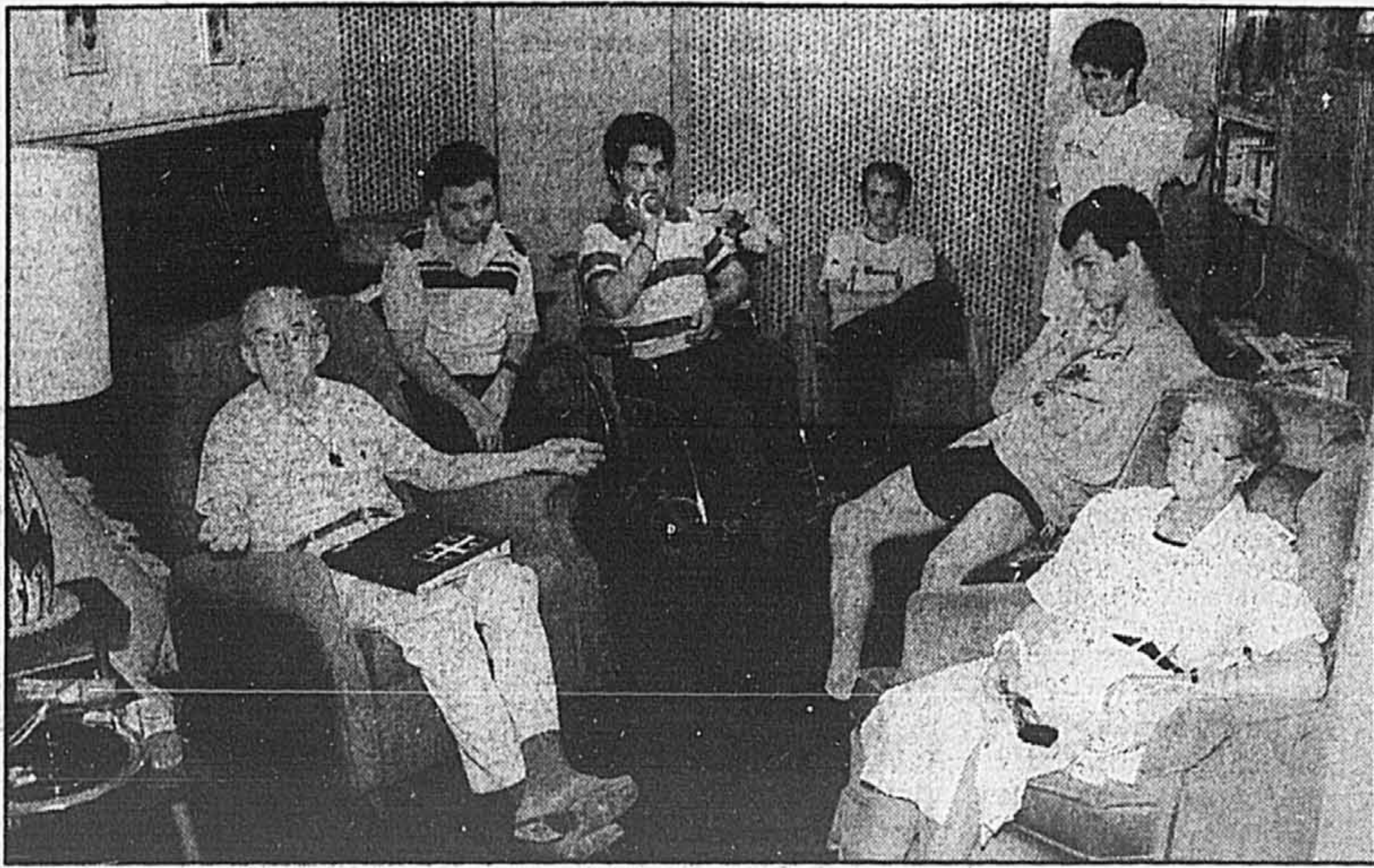
■ Sept handicapés doivent dénier une famille d'accueil d'ici au 18 août, parce que les Frères de Sainte-Croix reprennent possession de la résidence où ils logent depuis six ans.

Le frère Yvan Sarrazin, fondateur et résident de la Maison Dujarié, s'oppose à la décision de ses supérieurs. On ne peut pas donner un mois à des gens handicapés pour trouver un endroit où demeurer: «Ce contre quoi on en a c'est la brusquerie», a-t-il expliqué dimanche à *La Presse*.

Le religieux, qui aura bientôt 70 ans, a lui-même reçu une mise en demeure le 28 juin exigeant qu'il quitte la résidence sise au 2160 d'Orléans dans les 48 heures. Ceci lui fait conclure qu'en communauté, sous prétexte d'obéissance, on ne respecte même pas les droits humains.

Selon l'avocat des Frères de Sainte-Croix, le manque de relève de la communauté religieuse justifie la décision de fermer la maison. «L'âge moyen des frères est de 68 ans», fait valoir Me Émile Perrin. De plus, la vocation de la congrégation est d'abord l'enseignement et les missions. L'avocat explique ensuite que la communauté n'a pas l'intention de mettre les handicapés dehors. «Ça prendra le temps qu'il faudra, mais on attendra qu'on leur trouve une place», a-t-il assuré.

Mme Lisa Massicotte, porte-parole du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM), affirme au contraire que la lettre de la congrégation était sans équivoque: on donnait un mois au centre pour trouver des familles de rechange aux per-



Le frère Sarrazin en compagnie (de gauche à droite) de Pierre Boyer, Steve Morin, André Saint-Jean, Marie (une employée), Mario Quenneville et Lucienne Fournier, une bénévole de la Maison Dujarié.

sonnes handicapées. Le délai expire le 18 août.

D'ailleurs, le CSSMM a déjà commencé sa quête de nouvelles familles d'accueil pour les sept handicapés évincés. On aimerait en trouver dans le quartier où est située la Maison Dujarié. «Les familles d'accueil peuvent toujours mettre fin à leur engagement. Il nous faut alors trouver de nouvelles familles et ce n'est pas facile dans le Montréal métro», explique Lisa Massicotte.

Quant au supérieur des Frères

de Sainte-Croix, il a refusé de commenter cette affaire. Pour Raymond Lamontagne, il s'agit strictement d'un problème de régie interne et il s'en remet à son avocat.

Si ce problème relève de questions internes à la communauté, il n'en reste pas moins que ce sont les jeunes handicapés qui écopent, en bout de ligne. Ils sont habitués au quartier, y ont leurs habitudes et leurs amis. Ils y jouent aux quilles. Certains sont au centre depuis ses débuts, en 1984. La

plupart souffrent de paralysie cérébrale.

André, qui a résidé quatre ans à la Maison Dujarié et qui continue d'y prendre ses repas, résume la question ainsi: «To be or not to be!»

Mme Louise Singler travaille avec le frère Sarrazin depuis 14 ans. Les larmes aux yeux, elle avoue être bouleversée par ce qui arrive. «M. Sarrazin m'a montré la charité chrétienne. Mais maintenant je ne sais plus où elle est», laisse-t-elle tomber.

L'espace sidéral est menacé par diverses contaminations

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'espace sidéral, au-delà de la planète Terre, est de plus en plus malpropre et cette saleté, ces débris atomiques, chimiques et physiques menacent directement et à court terme l'atmosphère terrestre. Si l'on n'y prend garde, ils pourraient «menacer des dizaines de milliers de vies humaines» en retombant sur Terre.

Aussi est-il impératif que les pays concluent un nouveau «Pacte environnemental», qu'ils promulguent une Loi sur l'environnement spatial pour régir en bonne et due forme les activités industrielles dans l'espace.

Cet avertissement a été donné hier à Montréal, lors d'une séance de l'Université internationale de l'espace, par le directeur du Centre de recherches en droit aérien et spatial de l'Université McGill, le professeur Nicolas Mateesco Matte.

L'UIE (ISU en anglais) a été fondée en 1987 au Massachusetts Institute of Technology de Boston. Elle réunit dans divers pays, pendant une dizaine de semaines de l'été, quelque 130 étudiants universitaires du monde entier qui s'intéressent aux dimensions pluridisciplinaires de l'activité spatiale.

La session de cette «université mobile» se déroule cette année à l'Université York de Toronto. Mais une séance de deux jours, hier et aujourd'hui, a été organisée au Centre de droit spatial de McGill.

Une quinzaine de Canadiens y participent cette année, dont deux de l'Université Laval et deux de l'Université McGill. La session de l'année prochaine aura lieu à Moscou et celle de 1992 au Japon. Le ministère

de l'enseignement supérieur et de la Science du Québec a offert deux bourses pour permettre à deux Québécois de s'intégrer au groupe.

L'Université internationale de l'espace compte se donner un siège permanent en 1992; le professeur Matte a dit hier que le maire de Montréal, M. Jean Doré, avait présenté la candidature de Montréal auprès de la fondation privée qui régit l'organisme. M. Doré, a dit M. Matte, a vanté l'expertise de Montréal en matière de techniques aéronautiques.

Le professeur Matte a suggéré, dans le cadre d'une session plénière, hier, que les débris d'équipements et les rejets de carburants dans l'espace sidéral, les fusées, les stations et le reste, peuvent contribuer plus qu'on pense à la contamination de l'atmosphère.

Ainsi la contamination «chimique» est-elle à ses yeux la plus dangereuse. Il a signalé que la combustion des carburants de fusées, produisant du gaz carbonique, pourrait être une cause significative du réchauffement de la planète et de la détérioration de la couche d'ozone. D'autres gaz, le sodium, le baryum, le strontium, et le lithium, dégagés dans l'espace, peuvent modifier dangereusement la nature des choses. Il a rappelé que, depuis le premier accident spatial en 1961, 80 explosions se sont produites dans des vaisseaux spatiaux. On estime par ailleurs que 7184 objets observables circulent dans l'espace, dont 5407 sont à considérer comme des «débris».

Il a indiqué aussi que, selon le lieu d'écrasement, le retour sur Terre de certains équipements, comme les stations mues à l'énergie atomique, pourrait menacer la vie de dizaines de milliers d'individus.

La patrouille verte de LaSalle a un effet dissuasif certain sur les pollueurs

■ La patrouille environnementale de LaSalle a un effet dissuasif sur les pollueurs à deux ou quatre pattes, sommés de se conformer aux règlements municipaux 24 heures sur 24.

Depuis la mi-juin, cinq patrouilles municipales ont mission d'empêcher les déversements de déchets en vrac sur les terrains vagues ou en friche. Cette mesure s'est traduite par plus de 200 demandes de LaSalle qui voulaient se débarrasser de leurs déchets en toute légalité, en faisant appel à la municipalité. L'an passé à la même période, ce nombre était minime.

La patrouille joue pleinement son rôle dissuasif, a indiqué M. Gerald Lawrence, directeur des communications de la Ville.

Les policiers «verts» de LaSalle, qui patrouillent 24 heures sur 24, n'ont cependant toujours pas attrapé de pollueurs en flagrant délit, a-t-il précisé, hier, lors d'une entrevue téléphonique.

Par ailleurs, au mois de mai, l'«escouade tactique» animale a émis 60 contraventions de 25 \$ et 35 \$ aux propriétaires de chiens qui ne se conformaient pas aux règlements.

La patrouille animale a aussi envoyé 102 animaux errants ou «indésirables» à la SPCA. Parmi eux, figuraient chiens et chats, mais aussi chauve-souris, perruches échappées et écureuils... La municipalité offre en effet un service de piégeage d'animaux.

Devant le succès remporté par cette patrouille, mise sur pied l'an dernier, LaSalle décidait au printemps d'élargir sa mission à l'environnement, créant la première patrouille environnementale municipale du Québec.

Enfin, les patrouilles de l'environnement ont reçu une centaine de plaintes de citoyens, relatives, pour la plupart, à des terrains non entretenus par des propriétaires négligents.



Un danse-o-thon en fauteuil roulant

La Maison André Viger, Inc. organise pour la première fois un danse-o-thon, dimanche prochain, le 5 août. L'événement se déroulera en plein air, rue Saint-Zotique, entre les rues Saint-Denis et Saint-Valier, à Montréal. Ce danse-o-thon vise à recueillir des fonds au profit de l'organisme humanitaire «La Parade des dix sous» pour les handicapés du Québec. Seules les personnes confinées à un fauteuil roulant pourront participer à cette activité qui débutera à 8h. La Maison André Viger a enregistré jusqu'ici 30 inscriptions sur les 60 prévues. Pour s'assurer d'un retentissant succès, la Maison André Viger a obtenu la collaboration de deux commanditaires majeurs, la Banque Laurentienne du Canada et Pétro-Canada. Le projet a été annoncé hier par André Viger, accompagné de Roger Charest, de Pétro-Canada et de Robert Landry, de la Banque Laurentienne.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Jeep ★ Eagle

Les JOURS des GAGNANTS!



LES VISTA IMPORTÉES DE MITSUBISHI: LA GAMME LA PLUS VENDUE DES VOITURES EAGLE AU CANADA

Faites un beau coût sur une Vista... Le leader des prix dans la gamme Eagle! Et à vous de choisir le crédit spécial du fabricant ou les super remises. Vous avez aussi le choix du modèle: 3 portes, 4 portes ou familiale. Passez chez votre concessionnaire pendant «Les jours des gagnants» et vous repartirez gagnant au volant d'une Vista ou d'une autre excellente voiture Eagle.



LE «MEILLEUR DES MEILLEURS»

Voici notre joueur utilitaire très sportif, le jeep Cherokee, nommé «Meilleur des meilleurs» par la revue 4-Wheel & Off-Road. Il vous est maintenant offert avec une proposition gagnante: un crédit spécial du fabricant ou une généreuse remise sur tous les modèles de Cherokee et de Wagoneer Limited 90. Alors... vous y gagnez! Faites votre meilleur coût sur un Jeep pendant «Les Jours des Gagnants»!

AU CHOIX: **750\$** DE REMISE OU CRÉDIT SPÉCIAL DU FABRICANT

AU CHOIX: **1000\$** DE REMISE OU CRÉDIT SPÉCIAL DU FABRICANT



Les offres de crédit spécial du fabricant sont offertes en alternative aux remises. Les transactions sont sujettes à l'approbation de Chrysler Canada Ltée à l'achat et à la livraison d'un véhicule à partir des stocks d'un concessionnaire Chrysler Canada Ltée participant du 1er juillet 90 et la date à laquelle Chrysler Canada Ltée mettra fin au programme. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Les véhicules loués ou détail donnent droit aux remises en argent seulement. Des conditions de location à la place des remises s'appliquent pour certains modèles. Voir un concessionnaire pour les détails.

FAITES DE BEAUX COÛTS SUR NOTRE GAMME D'ÉTOILES

MONTRÉAL
Automobiles Montréal
Dauphine Ltée
Montréal 331-6130
Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373
Lareau Automobiles Inc.
Montréal 937-9551
Le Carlier Jeep/Eagle Inc.
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.
Montréal 645-1611
LaSalle Jeep/Eagle
LaSalle 595-5995
À Ma Baie Automobiles Inc.
Pierrefonds 684-4400
Garage Spécial Service
Pointe-Claire 694-4841



La division la plus récente de Chrysler Canada

RIVE-SUD
Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065
Automobiles de St-Lambert Inc.
Greenfield Park 676-7901
Auto Montréal-Sud Inc.
Longueuil 670-8410
André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234
Automobiles Segal Inc.
St-Bruno 653-3333

Automobiles Léo Gendron Inc.
Valleyfield 371-0711
Lestage Jeep/Eagle Ltée
St-Rémi 454-7591/861-4435
Sauvé Plymouth Chrysler Inc.
Mercier 698-2792
RIVE-NORD
Auto Voisin Inc.
Laval 668-9222
Garage H. Fortin Ltée
Ste-Rose 625-2491
Performance Jeep/Eagle Inc.
Laval 687-3123

Un individu est recherché pour avoir agressé trois jeunes femmes en moins d'une semaine

MARCEL LAROCHE

■ Les policiers de la CUM tentent actuellement de retrouver un individu soupçonné d'avoir volé à la pointe du couteau, puis agressé sexuellement trois jeunes femmes en moins d'une semaine.

Ce rôdeur nocturne qui localise tout d'abord ses futures victimes sur la rue pour ensuite les suivre jusqu'à leurs résidences serait surtout à l'oeuvre dans la région nord-est de la métropole.

Depuis le lundi 23 juillet dernier, ce voleur qui profite de son crime pour violer ses victimes a déjà frappé à deux reprises à Saint-Léonard et une fois à Montréal-Nord.

Procédant dans les trois cas de manière identique, l'inconnu choisit sa victime, une jeune femme de 25 à 35 ans, mère d'enfants en bas âge, qui demeure seule en appartement.

Après avoir suivi sa future proie, l'homme attend la tombée de la nuit pour retourner à son domicile pour s'y introduire par effraction, soit en passant par une fenêtre ou une porte-fenêtre demeurées ouvertes.

Armé d'un couteau, il s'empare de l'argent et des bijoux de sa vic-

time pour ensuite l'agresser sexuellement avant de prendre la fuite.

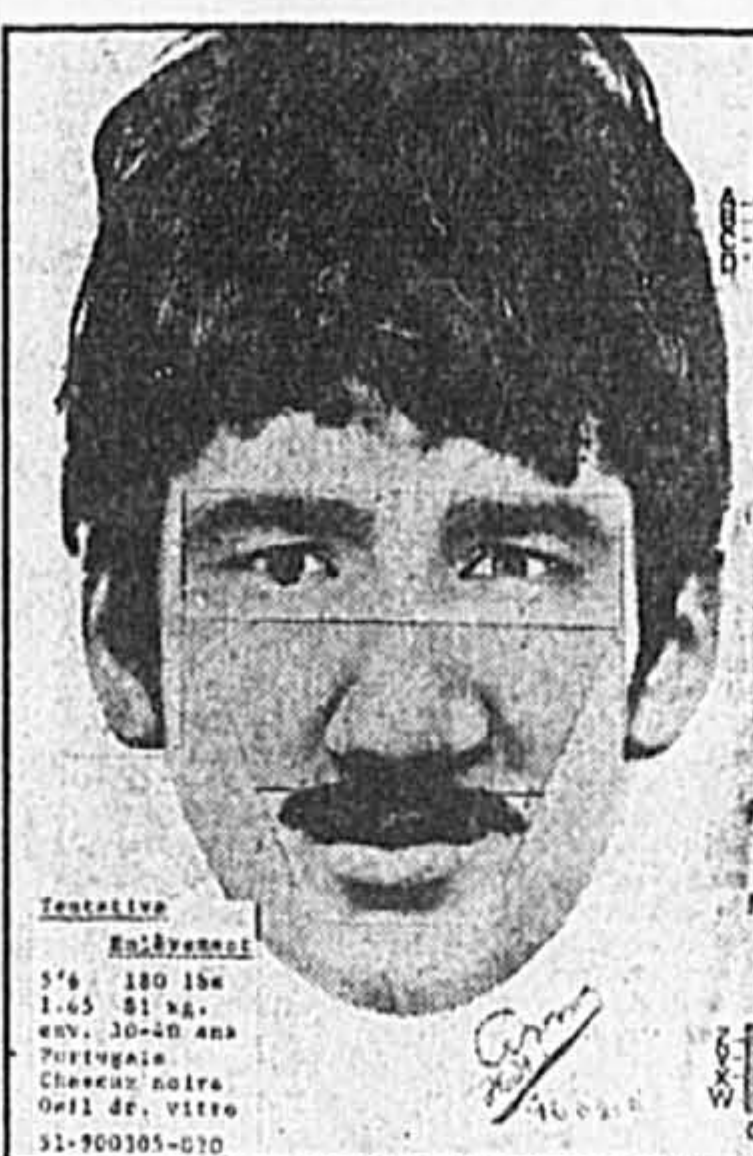
Les trois jeunes femmes détroisées de leurs biens et forcées à la pointe du couteau d'avoir des relations sexuelles ont fourni jusqu'à présent à la police la même description de leur agresseur.

Il s'agit d'un individu de race blanche âgé d'environ 25 ans, pesant 65 kg, mesurant 1,70 m et ayant les cheveux châtain.

Les enquêteurs du district 54 de la CUM ont été chargés de retrouver cet individu. Tout renseignement pouvant conduire à son arrestation doit être communiqué à 280-2554 ou 280-2254, ou à l'officier de service de la police de la CUM, à 280-2777.

À la lumière de ces événements, le Service de police de la CUM rappelle à la population des conseils préventifs pour éviter ce genre de délits beaucoup plus fréquents en saison estivale.

Des portes et des fenêtres verrouillées et un éclairage extérieur à l'arrière et aux abords des résidences sont autant de recommandations à suivre pour décourager ces rôdeurs nocturnes.



Le portrait-robot d'un individu d'une trentaine d'années recherché pour tentative d'enlèvement et agressions sexuelles.

Toute personne se sentant suivie par un étranger ou apercevant un rôdeur doit communiquer sans hésitation avec le centre

d'urgence 9-1-1 en prenant bien soin de donner une bonne description de l'individu à l'allure suspecte.

Tentative d'enlèvement

D'autre part, les policiers des enquêtes criminelles du district 51 de la CUM ont émis hier le portrait-robot d'un individu recherché depuis plusieurs semaines relativement à une tentative d'enlèvement d'une adolescente de 14 ans survenue le 5 mars 1990, et de deux agressions sexuelles commises dans le quartier Rosemont.

L'homme recherché est de race blanche, âgé d'environ 30 ans, mesure 1,67 m, pèse 62 kg et il a les cheveux et les yeux bruns.

L'agresseur qui a la particularité d'avoir un oeil en verre se déplace à bord d'une voiture à deux portières des années 75 ou 76 de couleur brun pâle avec un intérieur jaune.

Tout renseignement sur cet individu peut être transmis en toute discrétion aux policiers du poste 51 de la CUM, à 280-2551 ou 280-2251.



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Ce marronnier d'une grande valeur ornementale qui orne la terrasse du restaurant Au Cépape doit être abattu afin de permettre l'agrandissement d'une propriété

Mercier Rémy n'aurait pas commis de crime en menaçant les policiers

YVES BOISVERT

■ Le procès de Mercier Rémy, 36 ans, accusé d'avoir proféré par *Journal de Montréal* interposé des menaces de mort à l'endroit des policiers de la CUM, ce printemps, a pris une nouvelle tournure, hier, avec l'intervention du constitutionnaliste Julius Grey, selon qui Rémy n'a pas commis un crime mais un acte de liberté d'expression protégé par la Charte des droits.

Lors d'une entrevue avec le journaliste François Dowd, du quotidien montréalais de Québec, Rémy aurait déclaré qu'il «abattrait le prochain policier blanc qui tuerait un Noir dans des circonstances nébuleuses».

Cette déclaration spectaculaire, qui survenait peu de temps après que Lesley Presley, un Noir de 25

ans, eut été abattu par des policiers dans un bar du Centre-ville, avait fait la «une» du *Journal de Montréal* et entraîné tout un raffut médiatique. Les responsables de la communauté noire montréalaise s'étaient dissociés vigoureusement de ces propos.

Encore une fois, hier, les plaideurs de la défense ont fait le procès du journaliste, qui, selon eux, a «manipulé» Rémy.

Rémy a témoigné hier, en défense. Il a prétendu que Dowd avait tout inventé et que l'article ne reflétait absolument pas la conversation qu'il avait eue avec lui. Mais il a été incapable de préciser ce qui s'était dit. Rémy, dont les propos n'étaient pas d'une cohérence à toute épreuve, s'est décrit comme un genre cabotin aimant «la publicité».

Me Grey devait ensuite dire au juge Céline Pelletier, de la Cour du Québec, qui entend l'affaire,

que son client avait certes dit «des sottises qu'il ne faut pas dire», mais qu'il ne fallait pas confondre cela avec des menaces.

Selon Me Grey, l'article du Code criminel qui interdit de proférer des menaces est une restriction raisonnable à la liberté d'expression garantie par la Charte et est par conséquent valide. Mais, ajoute le juriste, il faut interpréter cet article de façon très restrictive.

Selon Me Grey, la présumée menace de Rémy n'était pas assez précise pour entraîner une responsabilité criminelle: on ne peut pas présumer qu'un policier abattra un jour un Noir (condition pour que la menace se réalise). La «victime» est donc trop hypothétique et n'existera peut-être jamais, plaide Me Grey.

Rémy ne faisait qu'exprimer sa frustration, pas des menaces, dit Me Grey. Ce faisant, il usait de sa liberté d'expression politique et personne ne s'est vraiment senti menacé.

Le juge Pelletier rendra jugement le 7 septembre. D'ici là, Rémy demeure incarcéré.

Brûlures suspectes...

MARCEL LAROCHE

■ Un homme repose présentement sous garde policière, à l'hôpital général du Lakeshore, souffrant de brûlures et de profondes coupures qu'il se serait infligées en quittant précipitamment la scène d'un incendie criminel.

L'individu de 32 ans se serait trouvé à l'intérieur d'un duplex situé au 4844 rue des Cagex, à Pierrefonds, dans le nord-ouest de la métropole, au moment où un incendie a éclaté, vers 13 h hier après-midi, dans un logement inoccupé.

Apercevant de la fumée s'échappant de cette maison, un passant est resté estomaqué en voyant un homme se précipiter tête première à l'extérieur en fracassant une fenêtre.

Ignorant totalement la présence de ce bon samaritain venu à son secours, l'individu blessé s'est plutôt enfoncé dans sa voiture pour prendre la fuite.

Un vieux marronnier de 50 ans est condamné à mort dans le Vieux-Montréal

FLORIAN BERNARD

■ Des marronniers qui poussent à l'état sauvage, au Québec, c'est très rare. Mais ce qui est encore plus rare, c'est un marronnier de plus de 50 ans. Une maladie virale détruit généralement tous les marronniers avant qu'ils ne dépassent une dizaine d'années.

L'un de ces marronniers vénérables, âgé de plus de 50 ans, qui a miraculeusement échappé à la septoriose — maladie de l'espèce — sera abattu, au cours des prochaines semaines, dans le Vieux-Montréal. Pourquoi? Tout simplement dans le but de permettre l'agrandissement d'une propriété.

Ce beau marronnier, parfaitement sain, aux grands rameaux ombrageux, orne la terrasse du restaurant Au Cépape, rue Saint-François, lui conférant un petit air européen. Il a probablement été planté par un écureuil gris. Ces petits rongeurs de ville ont l'habitude d'enterrer des marrons, comme ils le font pour les

noix, les noisettes, les glands et autres fruits durs.

Les clients du restaurant apprécient, depuis des années, la fraîcheur et l'ombre que leur procure ce bel arbre. Quant au propriétaire du restaurant, M. Steve Morse, locataire de l'immeuble depuis une dizaine d'années, il avoue son impuissance à convaincre le propriétaire, Edgcombe Real Estate Services Ltd, d'épargner l'arbre. Renseignements pris, les services techniques de Montréal ne peuvent rien, de leur côté, pour empêcher cet abattage. Ce marronnier pousse sur un terrain privé, d'où l'impossibilité d'agir par règlement. C'est une triste situation puisque les arbres sont déjà rares dans le Vieux-Montréal, surtout ceux de grande valeur ornementale, tel ce marronnier à panache.

Au Jardin botanique de Montréal, on déplore la perte imminente de ce bel arbre, d'autant plus que le jardin n'a planté aucun marronnier sur le domaine public.

Y **Cours de français et d'anglais**
(aussi cours pour adolescents)
Dactylo sur ordinateur

● Groupe de 8 à 16 étudiants

● Matin, après-midi, soir ou le samedi.

Les cours de 3 semaines débutent le 6 août

Les cours de 7 semaines débuteront le 10 septembre

Inscriptions: 31 juillet et 1er août

Succursale: Centre-ville
1450, rue Stanley (métro Peel)
849-8393, poste 712 ou 732

RÉSULTATS
loto-québec

Banco

Tirage du 30-07-90

6	8	13	14	26
28	29	30	35	37
39	49	52	56	57
60	62	65	66	70

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 30-08-01

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

COLLEGE DAWSON
Centre de formation aux adultes

Cours d'informatique pour les entreprises

Centre de formation et de développement

933-5307

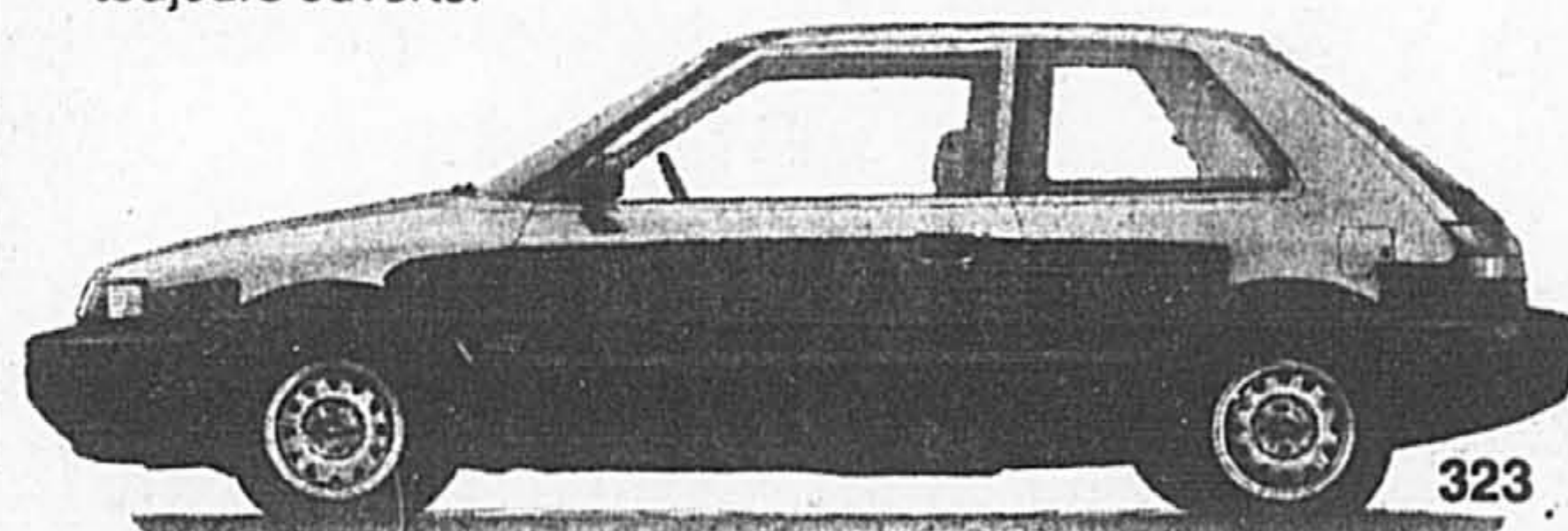
Initiation à l'ordinateur / 195,00\$
Section 3 lun. et mar.
les 6, 7, 13, 14 août 18:00-21:00
Section 5 lun. et mar.
les 13, 14 août 9:00-16:00
Section 6 lun. et mar.
les 27, 28 août 9:00-16:00

WordPerfect - Niveau 1 / 195,00\$
Section 1 vendredi
les 24, 31 août 9:00-16:00

LA VAGUE 323 S'INSTALLE À L'ÎLE PERROT 3 JOURS SEULEMENT

22050\$*
par mois
Bail de 60 48 mois

À cause de la réfection des ponts Galipeault, Mazda 2-20 est le seul au Québec à offrir un tel spécial. Malgré les réparations, les ponts sont toujours ouverts.



Moteur 4 cylindres de 1,6L à ACT à injection électronique multiple
Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée et commande électronique, convertisseur de couple et mode «maintien»
Direction à crémaillère
Freins assistés à disques ventilés à l'avant et tambours à l'arrière
Suspension indépendante aux 4 roues
Pneus radiaux ceinturés d'acier toute saison Michelin
Barrure de transmission
Rétroviseur extérieur gauche à commande manuelle
Vitres teintées
Phares à halogène affleurants et feux de circulation de jour

Sièges baquets inclinables à l'avant avec appuis-tête réglables
Chauffage/dégivrage à ventilateur 4 régimes, désembueurs de vitres latérales avant et bouches de chauffage aux places arrière
Dossier arrière rabattable
Moquette intégrale harmonisée
Pontet central avec plateau de rangement à l'avant
Rétroviseur intérieur jour/nuit
Totalisateur journalier
Témoin d'insuffisance de carburant
Boîte à gants verrouillable
Dégivreur de lunette arrière

- Transmission automatique
- Radio AM/FM avec lecteur de cassettes
- Groupe moulures
- Peinture métallisée

* Frais de préparation et transport et taxe de vente en sus.

Mazda
2-20

1, Don Quichotte, Île-Perrot

453-7220 Mtl 954-0120

Mazda





Financement à 10,9%. C'est le temps de faire un saut chez un concessionnaire GM.

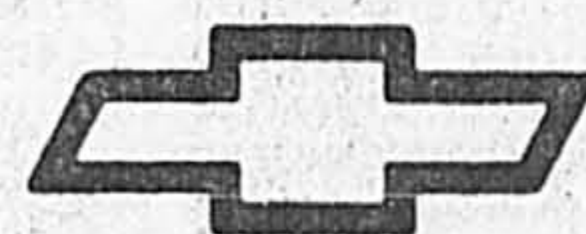
Si les taux bancaires ralentissent vos ardeurs, GM vous offre une occasion en or d'acheter ou de louer cette voiture que vous convoitez tant... sans faire un trop grand saut!

GM vous offre le financement à 10,9% durant quatre ans ou une généreuse remise en argent sur plus de modèles de voitures et de camions neufs que quiconque au Canada.*

Chez GM, on ne prend jamais nos clients de trop haut! Et surtout pas de ce temps-là.



En route pour une bonne affaire.



Chevrolet

Sprint^o
Cavalier^{oo}
Corsica
Beretta
Lumina
Caprice
Lumina APV^{ooo}



Pontiac

Firefly^o
Sunbird^{oo}
Tempest
Grand Am
Grand Prix
Trans Sport^{ooo}



Oldsmobile

Cutlass Calais
Cutlass Supreme



Buick

Skylark
Regal



Camions Chevrolet et GMC

S/T Jimmy/Blazer 2 portes^{ooo}

Grands pick-up C/K^{ooo}
(sauf les modèles à cabine allongée et 454 SS)

Pick-up S/T^{oo}

Tracker

(remise de 750 \$ seulement)

Fourgonnettes compactes
Astro/Safari^{ooo}

- o 10,9% ou 500\$ de remise, sauf cabriolet
- oo 10,9% ou 750\$ de remise
- ooo 10,9% ou 1000\$ de remise

LOCATIONPLUS^{MC}



Jean-Maurice Bailly

D'Un homme et son péché à Radio-Sexe

MARIE-FRANCE LÉGER

Entre les premiers radio-romans comme *Un homme et son péché* et l'émission *Radio-Sexe* présentée par Huguette Proulx 40 ans plus tard, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de l'histoire radiophonique québécoise. Cette évolution de la radio-diffusion, et la révolution des mentalités qu'elle suscita, font l'objet d'une exposition présentée jusqu'au 11 août par l'Institut Québécois de Recherche sur la Culture (IQRC) au Complexe Desjardins.

Dans un rapide survol historique bien documenté et très bien illustré, l'IQRC relate les grandes étapes techniques et se souvient des émissions à succès qui ont marqué quelques générations de Québécois. Chaque petit îlot de l'exposition présente un thème différent avec des textes précis, pas trop arides, qui renvoient aux photos sur le côté.

Par exemple, saviez-vous que c'est un Québécois de la région de Magog, Réginald Audrey Fessenden, qui a effectué en 1900 la première transmission de la voix humaine par ondes électromagnétiques? Ou encore, que les acteurs américains Mary Pickford et Douglas Fairbanks, ont inauguré en 1922 le poste le plus puissant de radiotéléphonie en Amérique qui se trouvait sur le toit de *La Presse*?

L'exposition fait bien ressortir la fonction de catalyseur d'idées exercée par les premiers radiodiffuseurs. Ainsi, les radio-romans aussi populaires que *Un homme et son péché*, *Madeleine* et *Pierre ou Rue Principale* ont atteint parfois près d'un million en auditoire! La radio agissait vraiment comme une gardienne des valeurs religieuses et familiales dans les années 30, 40 et 50. Par le biais de ses correspondants de guerre, elle servait également de lien avec les jeunes combattants. C'est par elle que les familles recevaient des nouvelles de leurs enfants qui se battaient sur le front.

Radio-Monde

L'IQRC brosse un tableau des émissions de l'après-guerre qui ont fait naître de nouveaux talents. Comme les émissions diffusaient beaucoup de chansonnette française, des gens comme Fernand Robidoux, Jacques Normand, Muriel Millard ou Lucille Dumont décident de tenter leur chance. Le vedettariat s'installe. Le journal *Radio-Monde*, le premier journal artistique québécois, fait son apparition.

Dans les années 50 et 60, la période des jeux-radio et des émissions humoristiques bat son plein. Ce n'est qu'à la fin des années 60 et au début des années 70 que la radio devient plus politique. Des événements tragiques comme l'enlèvement de James Richard Cross et la mort de Pierre Laporte donnent une nouvelle dimension à la radiodiffusion. Le débat référendaire entre Robert Bourassa et René Lévesque sur les ondes de CKAC renforce encore cette mission politique.

L'exposition présentée par l'IQRC est agrémentée de photos du temps des tous premiers studios. Nous redécouvrons avec plaisir de grands animateurs disparus, comme Jean-Paul Nolet, Jean-Maurice Bailly ou Fernand Séguin. Fait à noter, le collectionneur Eddy Clément a prêté quelques spécimens d'appareils radiophoniques des années 20. Une exposition à voir pour mieux regretter le temps béni où les animateurs devaient tous avoir une bonne diction et la voix bien modulée, ainsi qu'une certaine culture, le don des langues et de l'entregent...

Musique

CLAUDE GINGRAS



Pour souligner le centenaire de la naissance de Bohuslav Martinu, l'Ensemble Saint-Louis-de-France donne un concert d'oeuvres de musique de chambre du compositeur tchèque ce soir, 20 h, en l'église de Sainte-Marie-Salomé (route 343, au sud de Joliette), dans le cadre du treizième Festival international de Lanaudière.

On sait que l'écrivain québécois Yves Beauchemin, grand admirateur de Martinu, devait participer au concert. Il n'y sera pas, étant retenu en Provence où il reçoit cette semaine le Prix Jean-Giono pour son roman *Juliette Pomerleau*.

Une certaine confusion avait entouré cet événement. Il y a quelques jours encore, personne, au Festival même, ne savait exactement en quoi allait consister la participation de M. Beauchemin, mais un communiqué de l'Ensemble Saint-Louis-de-France, où il était question de «commentaires inédits signés Yves Beauchemin (qui évoqueront...)», laissait entendre que l'écrivain lui-même lirait son texte puisqu'il allait être présent.

En nous annonçant que M. Beauchemin ne sera pas là, le directeur artistique de l'Ensemble, le violoniste Claudio Ricignuolo, veut corriger cette impression. «Il n'a jamais été dit que M. Beauchemin lirait son texte. Son texte sera lu par quelqu'un d'autre. M. Beauchemin devait simplement assister au concert et, peut-être, dire quelques mots. Bref, l'événement se déroulera tel que prévu, à la seule différence que l'écrivain sera absent.»

M. Ricignuolo mentionne également la présence d'une comédienne bien connue... mais c'est une surprise. M. Beauchemin m'a fait promettre de ne pas dévoiler son nom.

Bref, nous verrons bien ce soir quelle surprise nous réserve Sainte-Marie-Salomé. Chose certaine, le programme musical reste inchangé. Il comprend cinq oeuvres, dont la composition se situe entre 1924 et 1959 et englobe donc les trois périodes de la vie de Martinu: d'abord en France, ensuite aux États-Unis, enfin en Italie et en Suisse.

Le détail: le Quatuor pour clarinette, cor, violoncelle et petit tambour (1924); la musique du ballet *La Revue de cuisine*, pour clarinette, basson, trompette, piano, violon et violoncelle (1927); *Les Rondes*, pour hautbois, clarinette, basson, trompette, piano et deux violons (1930); la *Sérénade* pour deux clarinettes, violon, alto et violoncelle (1951); et le *Nonet* pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, violon, alto, violon-

Ce soir, le concert Martinu... sans Yves Beauchemin



L'Ensemble Saint-Louis-de-France donne un concert d'oeuvres de Bohuslav Martinu ce soir, 20 h, en l'église de Sainte-Marie-Salomé, dans le cadre du Festival de Lanaudière. Ses directeurs sont Bernard Jean, hautboïste (assis au piano), et Claudio Ricignuolo, violoniste et musicologue (debout à droite). Les autres membres de l'Ensemble sont, dans l'ordre habituel: Guy Archambault, trompettiste, Marie-Andrée Benny, flûtiste, Brian Bacon, altiste, Michèle Gagnon, corniste, René Bernard, bassoniste, Gilles Carpentier, clarinettiste, René Gosselin, contrebassiste, Jean-Guy Plante, percussionniste, Alain Giguère, violoniste, et Pierre Savoie, corniste. Au concert de ce soir, M. Plante sera remplacé par Serge Desgagnés et M. Savoie sera absent. L'effectif comprendra en outre le violoniste Denis Béliveau, la violoncelliste Thérèse Motard et la pianiste Louise-Andrée Baril.

celle et contrebasse (1959, année de la mort du compositeur).

L'Ensemble Saint-Louis-de-France, dont l'effectif varie selon les oeuvres, réunira ce soir 14 instrumentistes. Son directeur musical, Bernard Jean, ne dirigera pas puisqu'aucune oeuvre ne demande de chef d'orchestre. Il sera au hautbois dans les oeuvres qui en comportent. Quant à M. Ricignuolo, il sera au concert comme simple auditeur. L'Ensemble a déjà joué trois de ces oeuvres à Montréal: *La Revue de cuisine*, *Les Rondes* et le *Nonet*. Les deux autres seront sans doute des premières québécoises.

Créé en 1987, l'Ensemble tire son nom de celui de la paroisse où habite son directeur musical... Tout simplement. «Il fallait trouver un nom et en trouver un vite», rappelle M. Ricignuolo avec le sourire. La plupart des membres font partie de l'Orchestre Métropolitain.

M. Ricignuolo est, tout comme Yves Beauchemin, un adepte de la musique de Martinu. Il possède une centaine d'enregistrements de ses oeuvres. Le cata-

logue Martinu, établi par Harry Halbreich, en compte 384.

Carnaval des animaux, de Saint-Saëns, et des oeuvres de Mozart et de Schumann.

À L'ORATOIRE

L'invité du sixième récital de l'Oratoire Saint-Joseph, demain soir, 20 h, est David MacDonald, organiste de Halifax. Première moitié de programme consacrée à Bach. Après l'entracte: *Prélude et Fugue sur le nom d'Alain*, de Duruflé; *Le Jardin suspendu*, de Jehan Alain (le même Alain que dans l'oeuvre précédente); *Alléluia sereins d'une âme qui désire le ciel*, deuxième des quatre pièces de *L'Ascension*, de Messiaen; et *Prélude et Fugue sur BACH*, de Liszt.

À TRESTLER

La Maison Trestler, de Dorion, présente jeudi soir, 20 h, un violoniste du nom de Martin Beaver. Le communiqué ne dit pas qui il est et n'indique pas qui sera au piano. On ne donne que le programme: Sonates pour violon et piano op. 12 no 1 de Beethoven et op. 13 de Fauré, *Variations sur l'Alpini*, de Paganini, et *Sonate en la mineur* pour violon seul de Bach.

L'ORCHESTRE MONDIAL

L'Orchestre Mondial des Jeunes Musicales, dirigé cette année par le Britannique Vernon Handley, reprend demain soir, 20 h, à l'Aréna Maurice-Richard, le programme qu'il donnait vendredi dernier au Festival de Lanaudière: *Ouverture canadienne*, d'Anne Lauber, *Enigma Variations*, de Sir Edward Elgar, et troisième Concerto pour piano de Prokofiev avec Marc-André Hamelin comme soliste. Vendredi soir, il retournera à Lanaudière et présentera à l'Amphithéâtre, à 20 h, le programme suivant: *Kaléidoscope*, de Pierre Mercure, Concerto pour violon op. 26 de Bruch, avec Angèle Dubeau, et *Dances symphoniques*, de Rachmaninov.

Le même soir, vendredi, au Centre d'art d'Orford, les pianistes-duettistes Victor Bouchard et Renée Morisset joueront la version pour deux pianos des mêmes *Dances symphoniques*. Leur programme comprend également le populaire



Zsa Zsa enfin libre

Zsa Zsa Gabor, la comédienne de 71 ans, est sortie de prison hier après y avoir passé 72 heures pour avoir giflé un policier qui a osé stopper sa Rolls Royce et lui infliger une contravention l'an dernier. L'ancienne reine de beauté s'est plainte de mauvaises conditions de détention, particulièrement la température froide et la piètre nourriture. Aussi son mari, le prince Frederick Von Anhalt, à droite, lui a-t-il apporté quelques oreillers, de la crème glacée et une bouteille de Diet Pepsi! Zsa Zsa a été condamnée aussi à une amende de 13000 \$ et à 120 jours de travaux communautaires pour la fameuse gifle.

PHOTO CP

Un Québécois sur trois préfère la musique classique

FLORIAN BERNARD

Une étude que vient de réaliser le ministère des Affaires culturelles indique que 31,6 p. cent des Québécois écoutent de la musique classique ou semi-classique. Parallèlement, le pourcentage de ceux qui préfèrent la musique dite populaire ou commerciale diminue de façon constante.

L'étude réalisée par le professeur Gilles Pronovost, de l'Université du Québec, à Trois-Rivières, signale que la musique populaire recueille toujours 35,7 p. cent d'adeptes, surtout chez les jeunes de moins de 25 ans. Par contre, la musique «Heavy Metal» et «New Wave» ne sont plus que l'apanage d'un très faible pourcentage des Québécois, soit 1,5 p. cent seulement. Le jazz, le «blues» et les chansonnières recueillent un pourcentage de moins de 2 p. cent chacun.

Ainsi, selon les rapports et les sondages compilés par le professeur Pronovost, la musique classique ou semi-classique et la musique populaire sont presque à égalité, maintenant, en ce qui concerne les goûts musicaux des Québécois.

La musique «Rock», jadis très en vogue, a dégringolé dans les pourcentages. Elle se situe maintenant au troisième rang avec 11,5 p. cent, suivie par la musique «Country» ou «Western» qui constitue le choix de 5,2 p. cent des Québécois. C'est l'opéra qui occupe le dernier rang avec un pourcentage de 0,8 p. cent seulement.

La radio FM

L'étude confirme la nette prédominance de la radio FM à titre de source majeure d'écoute de la musique tous azimuts — 79 p. cent en 1989, comparativement à 72 p. cent en 1985 — détrônant largement la radio AM qui est maintenant surtout assimilée aux informations et au sport. Selon le professeur Pronovost, la télévision pourrait bientôt devenir une source d'écoute de la musique plus importante que la radio AM.

À peine 35 p. cent des répondants déclarent écouter des chansons principalement en français. En fait, le pourcentage est même légèrement plus élevé pour l'écoute dans les deux langues. L'étude révèle que ce sont les jeunes qui écoutent, le plus souvent, des chansons en langue anglaise. Les anglophones, de leur côté, n'écoutent pratiquement que des chansons dans leur propre langue. Moins de 2 p. cent des répondants anglophones ont évoqué écouter des chansons en langue française.

L'été



Jean Chrétien est à Ferland-Nadeau ce soir.

Garden-Party (705)

18 h 30 et 22 h (R)
Dorothée Berryman; Dominique Dufour; Linda Williams; Luc Barcalou; Sébastien Dhavernas, la voix de Roger Rabbit; Joël Legendre.

Beau et chaud (80)

21 h et 16 h (R)
Dan Bigras; Lucie Lachapelle, chanteuse; Benoît Charest, guitariste; Michel Jaffrenou, concepteur des installations vidéos d'Images du futur; concours «Le blues à Normand».

Ferland/Nadeau (7M)

22 h et 13 h (R)
Angèle Dubeau; Mario Trudel; Jean Chrétien, chef du Parti libéral fédéral.

L'Heure G (8C)

23 h 05 et 17 h (R)
Jean-Marc Parent; Guillaume Leblanc, championnat canadien d'athlétisme; Yves Desgagnés, France Castel.

Entracte

LES STONES À L'EST

■ Il semble de plus en plus probable que les Rolling Stones terminent leur tournée mondiale par une série de concerts au courant du mois d'août dans plusieurs pays de l'Est, avec une ultime représentation à Prague. L'annonce officielle de ces concerts devrait être faite prochainement.

APRÈS L'AFRIQUE, LA ROUMANIE

■ Après le Bangladesh et l'Afrique, les stars du rock se sont découvert un nouveau cheval de bataille: la Roumanie. Plusieurs

Les Rolling Stones



rock-stars (Elton John, Paul Simon, George Harrison, Ringo Starr, les Bee Gees, Stevie Wonder, Billy Idol, Guns N' Roses...) viennent de participer à *Nobody's Angel*, album dont les recettes seront reversées à l'Appel de l'ange roumain (Romanian Angel Appeal), association caritative destinée à venir en aide aux 400 000 orphelins officiellement recensés en Roumanie.

CHUCK BERRY INCULPÉ

■ Actuellement en tournée en Europe, Chuck Berry, 63 ans, a été inculpé par la justice américaine après la découverte à son



Chuck Berry

FAMOUS PLAYERS

«Le film policier de l'année... le meilleur suspense en 20 ans... La meilleure performance de Harrison Ford...»

— Avery Raskin, CKVU-TV, Vancouver

«Un superbe polar»

— Liz Braun, Toronto Sun

«Un triomphe»

— John Coulbourn, Ottawa Sun

«Tout un thriller»

— Louis B. Hobson, Calgary Sun

HARRISON FORD

PRESUMED INNOCENT

version o.anglaise

aucun laissez-passer

LOEWS

1:00-3:40

7:00-9:30

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

12:45-3:30

6:20-9:15

INFO-FILM 866-0111

11h00 à 22h00

CYRANO

Le Parisien 6

1:00-3:50

6:40-9:30

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

CHAMPAGNE AMER

Le Parisien 6

1:00-3:50

6:40-9:30

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

12:00-2:50

5:40-8:35

CINEMAS CINEFLEX ODEON 849-FILM

MARDIS À MOITIÉ PRIX

BASE SUR LE PRIX D'ENTRÉE POUR ADULTES

TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNÉE • TOUS LES CINÉMAS

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICQUÉE DANS L'HORAIRE

DU 27 JUILLET AU 2 AOÛT 1990

LE FAUBOURG

1616 ouest, rue Ste-Catherine

PROBLEM CHILD (G) Dolby Stereo

1:45-3:40-5:30-7:30-9:30

Coupons et laissez-passer refusés

NAVY SEALS (14 ans) Dolby Stereo THX

2:00-4:30-7:00-9:30

ROBOCOP #2 (14 ans) Dolby Stereo (v. ang.)

2:15-4:40-7:10-9:25

JETSON, THE MOVIE (G) Dolby Stereo

1:50-3:30-5:15

LONG TIME COMPANION (G) 7:00-9:10

Excepte mercredi le 1^{er} août 10:00

PLACE ALEXIS NIHON

Métro Alwater

DIE HARD #2 (14 ans) Dolby Stereo 70 MM

1:30-4:00-7:00-9:30

Coupons refusés

THE ADVENTURES OF FORD FAIRLANE (G)

Dolby Stereo

1:45-4:30-7:15-9:45

YOUNG GUNS #2 Dolby Stereo

Merc. et Jeudi: 1:15-3:20-5:25-7:30-9:45-10:00

Coupons et laissez-passer refusés

BACK TO THE FUTURE #3 (G) Dolby Stereo

(version anglaise)

Vendredi à Mardi: 1:30-4:15-7:00-9:30

EGYPTIEN

1455, rue Peel

THE ADVENTURES OF FORD FAIRLANE (G)

Dolby Stereo / 1:20-3:20-5:20-7:25-9:30

GHOST DAD (G) Dolby Stereo

Ven. à Mardi: 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20

YOUNG GUNS #2 Dolby Stereo

Merc. et Jeudi: 1:15-3:20-5:25-7:30-9:40

Coupons et laissez-passer refusés

BIRD ON A WIRE (14 ans) Dolby Stereo

Vendredi à Mardi: 2:00-4:30-7:00-9:15

YOUNG GUNS #2 Dolby Stereo

domicile, il y a un mois, de matériel pornographique, des bandes vidéo notamment, montrant le rocker-vétérain se livrant à des ébats amoureux avec des garçons mineurs. Il y a quelques semaines déjà, le créateur de *Sweet Little Sixteen* avait été inculpé pour avoir filmé à leur insu quelque 200 femmes alors qu'elles utilisaient les toilettes du restaurant qu'il possède à Saint-Louis (Missouri).

THE WALL

■ *The Wall*, le concert de Roger Waters qui a attiré 200 000 spec-



Prince

tateurs le 21 juillet sur le Potsdamer Platz, à Berlin, fera l'objet d'un double album qui sera publié le 27 août chez Phonogram. Van Morrison, Sinéad O'Connor, Joni Mitchell, Bryan Adams, Cyndi Lauper, Marianne Faithfull, les Scorpions et Jerry Hall notamment ont participé à cet événement historico-musical conçu par l'ex-leader de Pink Floyd.

PRINCE

■ *Thieves in the temple* est le nom du nouveau 45t de Prince, avant-goût du nouvel album du chanteur de Minneapolis, annoncé pour le 20 août chez WEA (Graffiti bridge). Prince, qui ne manque jamais d'inspiration, a également écrit — sous un pseudonyme — cinq chansons du prochain album de The Time, *Pandemonium*.

Les hors-la-loi les plus recherchés d'Amérique sont de retour !!

DES DEMAIN!

YOUNG GUNS II

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

1. ALEXIS NINOW (DOLBY STEREO) NIVEAU DU METRO ATWATER

2. ÉGYPTIEN (DOLBY STEREO) 1455 RUE PELL

3. CARREFOUR LAVAL (DOLBY STEREO) 2330 BOUL. LE CARREFOUR

4. PONTE-CLAIRE (DOLBY STEREO) 6341, TRANSCANADIENNE

5. ASTRE (DOLBY STEREO) 9480 BOUL. LACORDAIRE

COUPONS ET LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

DES LE VENDREDI 3 AOÛT AU

CINE-PARC ST-EUSTACHE ROUTE 15 (SORTIE 21)

BILLETS EN VENTE MAINTENANT

Les Misérables



L'ÉPOPÉE MUSICALE
PRÉSENTÉE EN VERSIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE

BILLETS EN VENTE MAINTENANT
À LA BILLETTERIE DU THÉÂTRE AINSI QU'À TOUS LES COMPTOIRS TICKETRON
OU TÉLÉPHONÉZ À TÉLÉTRON : (514) 288-2525

AVANT-PREMIÈRES : 17 JANVIER EN FRANÇAIS ET 18 JANVIER 1991 EN ANGLAIS
(Pour plus de détails, téléphonez à Télétron)

REPRÉSENTATIONS À COMPTER DU 24 JANVIER 1991

EN FRANÇAIS EN ANGLAIS

MER., JEU., SAM. & DIM. à 20 h MAR. & VEN. à 20 h

SAM. à 14 h DIM. à 14 h

(PREMIÈRE, 24 JANVIER, LEVER DU RIDEAU TÔT À 18 H 45)

* BILLETS D'ÉTUDIANT : à 15 \$ disponibles à la billetterie du Théâtre sur présentation d'une carte d'identité valide.

THÉÂTRE SAINT-DENIS, MONTRÉAL

La Presse ET CKOI 96,9 FM
INVITENT 150 PERSONNES
DEHORS
AU CONCERT DE
PAUL PICHÉ
ET
LAURENCE JALBERT

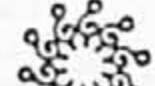


À GAGNER:
75 PAIRES DE BILLETS
POUR LE SPECTACLE DU
11 AOÛT, À 20 h, À
L'AMPHITHÉÂTRE DE
LANAUDIÈRE.

POUR PARTICIPER:

- remplissez le coupon de participation et retournez-le à l'adresse indiquée, avant midi le 6 août 1990;
- la valeur des prix offerts est de 3525 \$;
- le texte des règlements est disponible à La Presse.

La Presse



LE FESTIVAL
INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE

Concours « Piché-Jalbert »
La Presse ltée
C.P. 5030, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3M1

Dans quelle ville se situe
l'Amphithéâtre de Lanaudière?

Nom _____ Âge _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Dimanche 14h30
**CANADIAN
BRASS & CIE:
DEHORS!**

Cet été, les meilleurs concerts ont lieux... **DEHORS!**

Canadian Brass

Dimanche, 5 AOÛT, 14h30, l'Amphithéâtre
Les concerts populaires Provigo
10,00 - 22,50 - 24,50 - 26,50 \$

La Presse PETROCANADA
présentent le
**FESTIVAL
INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE
DU 25 JUIN AU 12 AOÛT**

Radio-Canada
Radio et télévision

BILLETS ET RENSEIGNEMENTS

JOLIETTE • Librairie Martin : (514) 759-8446

MONTRÉAL • Réseau Admission : (514) 522-1245 • Place des Arts : (514) 842-2112

JOE'S
MUSIQUE
SCOTT

Les Arts du Moulin à Vent

PROVIGO

BARRAUX & GASTON

YAMAHA

SPINELLI
LEON LEE
TOYOTA

Bell Cellulaire

QUÉBEC

Info Festival
L'interurbain Bell
(514) 759-6974

Samedi 20h00
**CHOEURS
CUIVRES & CIE:
DEHORS!**

Cet été, les meilleurs concerts ont lieux... **DEHORS!**

Choeur et cuivres

Samedi, 4 AOÛT, 20h00, l'Amphithéâtre

Le Mendelssohn Choir

et le quintette de cuivres

Great Lakes Brass

sous la direction de Elmer Iseler

Les Arts du Maurier Ltée

10,00 - 22,50 - 24,50 - 26,50 \$

La Presse PETROCANADA
présentent le
**FESTIVAL
INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE
DU 25 JUIN AU 12 AOÛT**

Radio-Canada
Radio et télévision

BILLETS ET RENSEIGNEMENTS

JOLIETTE • Librairie Martin : (514) 759-8446

MONTRÉAL • Réseau Admission : (514) 522-1245 • Place des Arts : (514) 842-2112

JOE'S
MUSIQUE
SCOTT

Les Arts du Moulin à Vent

PROVIGO

BARRAUX & GASTON

YAMAHA

SPINELLI
LEON LEE
TOYOTA

Bell Cellulaire

QUÉBEC

Info Festival
L'interurbain Bell
(514) 759-6974

HYDRO-QUÉBEC présente le

**Festival international
de musique de Montréal**



Au génie d'hier...
à la virtuosité d'aujourd'hui...
à la promesse de demain.

**L'ÉVÉNEMENT
de la RENTRÉE**

La pré-vente, avec ses réductions
de 25% à 50%,
se termine le 6 août.

Profitez-en ! Communiquez avec INFO-FESTIVAL
au **398-9870.**



Radio-Canada
Réseau FM Stéréo
Radiodiffuseur officiel

• Claudio Arrau • Lazar Berman • Nina Berberova

• Trio Fontenay • Tatiana Nikolaeva • I Musici de Montréal

• Ilan Rechtman • Steven Isserlis • Marc-André Hamelin

• José-André Gendille • OSM • Trio Fontenay • Rikva Golani

• Quatuor à cordes Orford • Orchestre Métropolitain

**PIANO
et
CORDES**

DU 6 AU 15 SEPTEMBRE

1990

YAMAHA
Piano officiel du Festival

Samson Belair
Deloitte & Touche



Hydro-Québec

La Presse

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires culturelles

CONSEIL
DES ARTS

EN VENTE CHEZ
ADMISSION
(514) 522-1245

PREMIERE CANADIENNE
Côté
SEX
and the secretary
ALAMOIR
18 ANS
100% HUSTLER
VIDEO-
CASSETTES
A PARTIR DE
12,95
AUSI 24 FILM
PROTOQUE
DES 11H

EN PRIMEUR AUJOURD'HUI
CORPSEN
CHAULEURS
PLUS FILM
AGUICHANT!
bijou
18 ANS
Jewel of the
nude
17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-141

Agence France-Presse
AMSTERDAM

■ La plus grande retrospective jamais organisée des œuvres de Van Gogh, qui s'est achevée dimanche aux Pays-Bas, aura attiré un nombre record de visiteurs: près de 1,3 million d'entrées ont été vendues en quatre mois, selon les organisateurs.

À l'occasion du centenaire de la mort du peintre, qui s'est suicidé le 29 juillet 1890 à Auvers-sur-Oise (France), 133 tableaux et une collection unique de 250 dessins et aquarelles avaient été rassemblés dans deux musées, le musée Van Gogh à Amsterdam et le musée Kroeller-Mueller à Otterlo, dans l'est des Pays-Bas.

Van Gogh attire un nombre record de visiteurs

Le musée d'Amsterdam attire en temps normal quelque 700 000 visiteurs par an. Depuis l'ouverture de l'exposition le 31 mars dernier, 860 000 amateurs sont venus admirer les toiles, dont 78 avaient été prêtées par des particuliers ou des musées étrangers, a indiqué hier la Fondation Van Gogh 1990, responsable de la ré-

trospective. 425 000 personnes ont fait le voyage d'Otterlo, situé à une centaine de kilomètres à l'est d'Amsterdam.

Le porte-parole du musée d'Otterlo, Mme Liesbeth Heenk, estime qu'environ 40 p. cent des visiteurs ont été des Néerlandais, bien que la Fondation ne dispose pas encore de chiffres définitifs

sur la répartition des ventes de billets par pays. Ensuite viennent les Français, «qui considèrent un peu Van Gogh comme un peintre à eux», selon Mme Heenk, puis les Belges, les Italiens, et les Allemands.

Le directeur du musée Van Gogh d'Amsterdam, M. Ronald de Leeuw, est particulièrement

satisfait du système de réservation des billets adopté pour l'exposition. «Nous avons ainsi pu répartir les entrées comme prévu», limitant à 700 le nombre de visiteurs par heure à Amsterdam et à 500 à Otterlo, note-t-il.

L'«année Van Gogh» va se poursuivre au musée d'Amster-

dam, avec du 17 août au 10 décembre une exposition de lettres du peintre, extraites notamment de sa correspondance avec son frère Theo, poursuit M. De Leeuw. Ces lettres, souvent parsemées de croquis et d'esquisses, n'avaient encore jamais été montrées au public, en raison de leur fragilité.

Pour que ça roule

GBS GENERAL
BEARING SERVICE INC.

Montréal Laval Saint-Léonard
937-7423 688-5330 326-0471
St-Laurent Longueuil MM-Est
744-2721 679-2550 254-6038

MERCURY

ÉVÈNEMENT CHOC

ovale
LINCOLN MERCURY INC.

6435, rue Saint-Jacques O.



Tous les renseignements chez...
489-3831

«JOUER DOUBLE» avec **TOPAZ!**

Roulez dans une Topaz 1990 neuve et deux ans plus tard changez-la pour une Topaz 1992 avec la même mise de fonds, les mêmes paiements mensuels et les mêmes conditions de location.

C'EST GARANTI!



SEARS

CENTRES DE LIQUIDATION

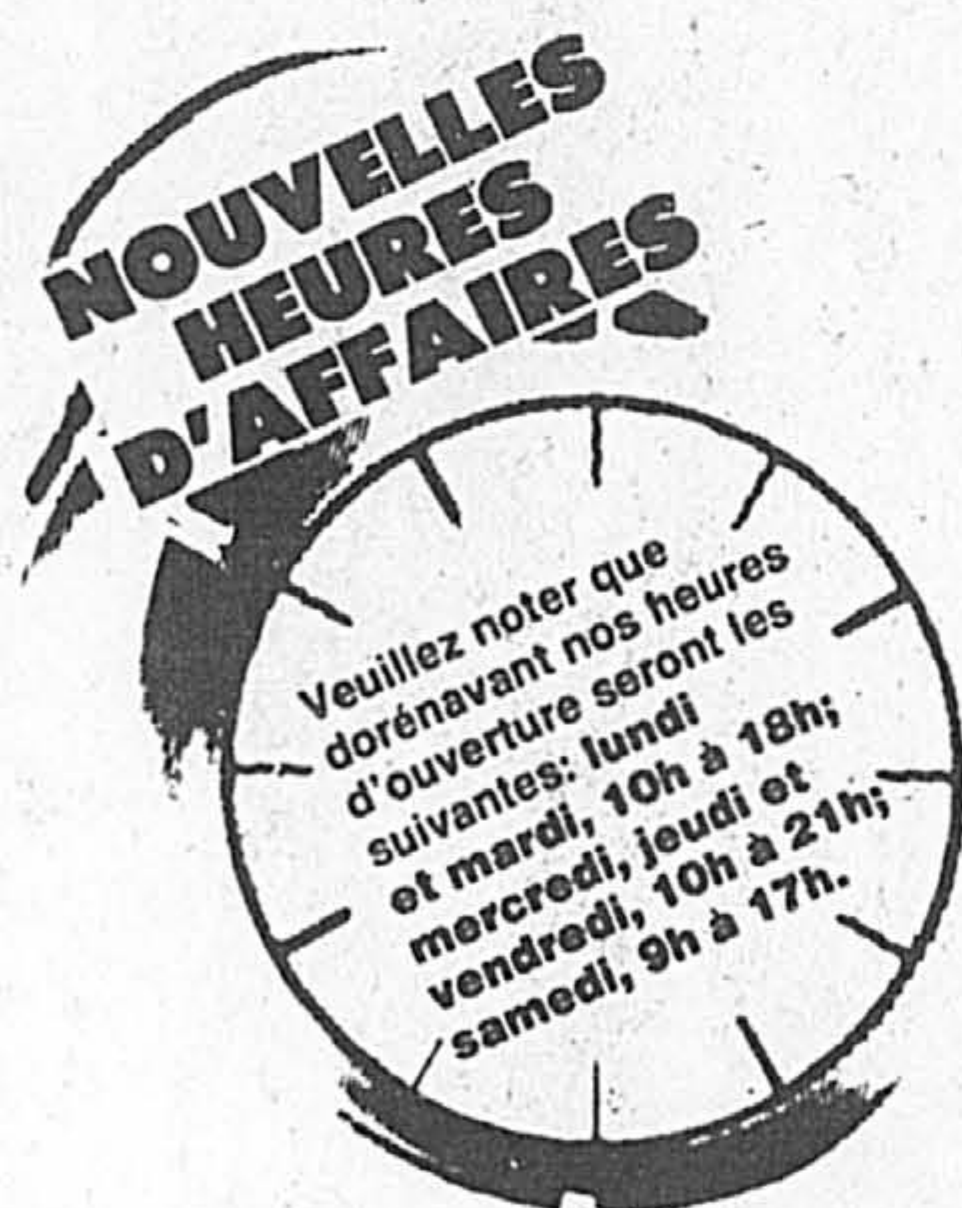
Recherchez

“La Différence”

Dans les centres de liquidation Sears, vous trouverez une grande variété d'articles: vêtements, électroménagers ainsi qu'une foule d'autres articles pour la maison.

“La Différence”

entre les centres de liquidation Sears et ceux de nos concurrents, c'est la garantie offerte par Sears sur toutes les marchandises vendues par nous et notre politique 'Satisfaction ou remboursement'.



COUPON-RABAIS

Sur présentation de ce coupon profitez d'un

rabais de **10%** additionnel
SUR LE PRIX DÉJÀ RÉDUIT
de tous les articles en magasin

Centres de liquidation Sears
Ville Saint-Laurent et Saint-Léonard

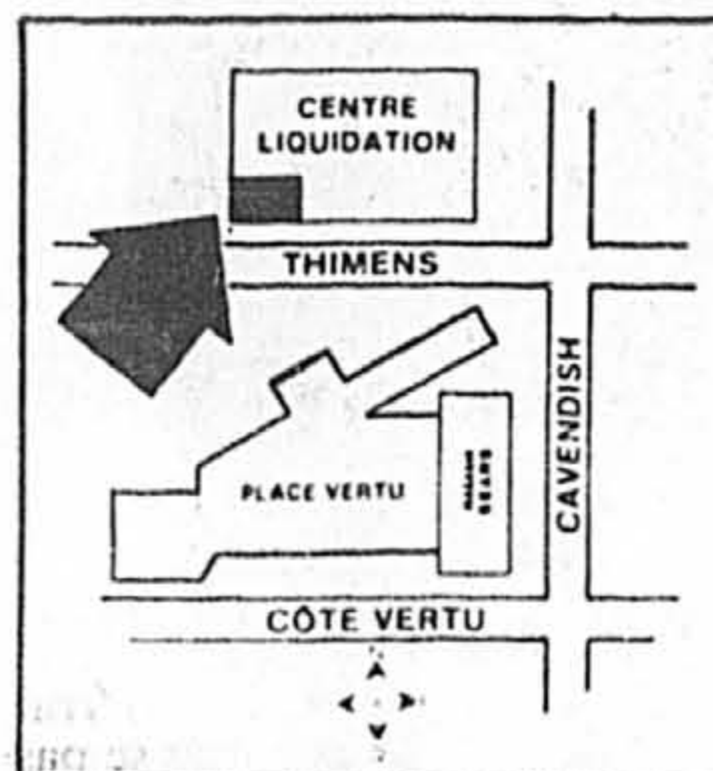
Valide jusqu'au 4 août 1990 Un seul coupon par achat

QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE LIQUIDATION?

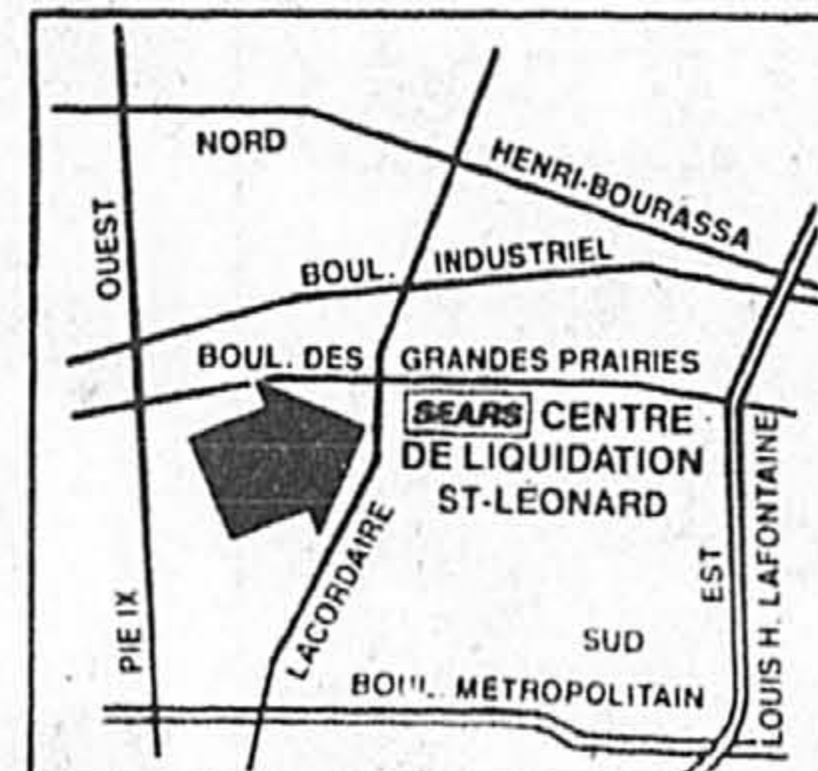
Un endroit où vous pouvez acheter de la marchandise neuve, en surplus ou fin de série, provenant du catalogue ou de nos magasins... à une fraction du prix! De plus, vous pouvez également y trouver des articles retournés par les clients. Parmi ces articles, quelques-uns ont été remis en état par nos techniciens, sont endommagés et/ou sont égratignés; avec un minimum de retouches de votre part, ces articles paraîtront comme neufs.

POLITIQUE DES PRIX

Les prix cités sont ceux de la marchandise apportée avec soi, légers frais supplémentaires pour la livraison. Les rabais indiqués sont calculés à partir des prix ordinaires mentionnés dans les catalogues présentement en vigueur ou périmés ou dans les magasins. La mention 'Étaient' indique le prix ordinaire d'une marchandise ayant déjà été offerte dans un magasin ou catalogue Sears à travers le Canada.



**DEUX CENTRES
DE LIQUIDATION SEARS
POUR VOUS SERVIR DANS
LA RÉGION DE MONTRÉAL**



Centre de liquidation Sears de St-Léonard: La Su-Père Plaza, 5960, boul. des Grandes-Prairies, St-Léonard. Téléphone 323-9410.
Centre de liquidation Sears de St-Laurent: 3207, boul. Thimms, St-Laurent. Téléphone 335-5181.